

AFFAIRES

BOIS D'OEUVRE > PAS DE SOLUTION FACILE PAGE 3

35 heures ou quatre jours?

Vous rêvez de travailler moins? Prudence avant de revendiquer que le Québec imite la France. Depuis le passage aux 35 heures dans ce pays, un tiers des salariés disent accomplir le même travail qu'avant, en moins de temps. Les retombées positives sont ailleurs.

JACINTHE TREMBLAY
VIE AU TRAVAIL
COLLABORATION SPÉCIALE

En 1998, le gouvernement socialiste français incitait les entreprises à réduire la semaine de travail de 39 à 35 heures. Objectif: contrer le chômage. Deux ans plus tard, la mesure devenait obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 20 employés. Les autres ne seront assujetties à la mesure qu'en 2008.

Le jury des économistes délibère et se déchire encore sur les effets des 35 heures sur la compétitivité et la productivité. Par ailleurs, tous s'accordent à dire que la mesure a permis la sauvegarde de 350 000 à 400 000 emplois.

Michel Lallement, professeur au Conservatoire national des arts et métiers de Paris, a plutôt cherché à connaître les effets de cette réduction du temps de travail sur les conditions de travail et le mode de vie des Français.

À l'invitation du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), situé à l'Université du Québec à Montréal, il est venu partager avec des chercheurs québécois son bilan — contrasté — de l'expérience française.

La plus grande grogne porte sur les conditions de travail. « Il semble avoir durcissement des contrôles et intensification du travail », note-t-il.

Les 35 heures ont entraîné une baisse de rémunération pour plusieurs salariés privés de la possibilité de faire des heures supplémentaires ainsi que des iniquités entre les temps plein (35 heures) et les temps partiel longs (jusqu'à 30 heures).

> Voir TRAVAIL en page 2

LE CHIFFRE DU JOUR

35%

Pour les trois premiers mois de l'année financière 2005-2006 (d'avril à juin), les entreprises canadiennes ont versé 7,7 milliards de dollars en impôts au gouvernement fédéral, ce qui représente une augmentation de 35 % comparativement à la même période de l'année précédente. Cette hausse traduit le fait que les sociétés canadiennes ont enregistré une croissance des profits de presque 20 % en 2004.

Source: Ministère des Finances du Canada

Acquisition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise: www.acquisition.biz



C'est au troisième étage d'un édifice de Fribourg, une ville d'environ 60 000 habitants située au nord-est de Lausanne et de Genève, qu'Eurobourg avait installé ses modestes bureaux.

SCANDALE NORBOURG

Le rêve européen de Lacroix passait par ses filiales suisses

DENIS ARCAND

Avant que n'éclate ici le scandale Norbourg, son entrepreneur président, Vincent Lacroix, avait de très grandes ambitions en Suisse, où se trouvent tous les actifs de la filiale Norbourg International. Cette division montréalaise est placée au centre du détournement allégué de 69,8 millions de dollars.

Eurobourg, fondée le 28 août 2002, trois ans moins trois jours avant qu'éclate ici le scandale Norbourg, venait de décider après diverses tentatives infructueuses de lancer en Suisse trois fonds communs Norbourg. La vedette espérée aurait eu une saveur typiquement canadienne, regroupant des actions de firmes minières et pétrolières canadiennes, dit M^e Pierre Boivin, un avocat de Fribourg qui est le secrétaire d'Eurobourg depuis le tout début.

« Une demande aurait été faite à notre Commission fédérale des

banques, mais tout ça est stoppé, parce que d'après ce qu'on a vu, on n'a plus d'actionnaire et, malheureusement, nos sociétés vont gentiment cesser leurs activités », a dit M^e Boivin.

Plus personne n'occupe les modestes bureaux d'Eurobourg, situé dans un bâtiment anonyme de Fribourg, dit M^e Boivin. La firme, qui devait être le fer de lance de l'expansion internationale de Vincent Lacroix, est cliniquement morte. Et les prochaines personnes qui en franchiront le seuil devraient être les déménageurs venus sortir le mobilier.

À moins que ce ne soit des policiers. Si c'est le cas, ils se déranteront pour rien, affirme avec assurance M^e Boivin.

Effectivement, l'Autorité des marchés financiers du Québec n'a pas démontré qu'un seul des dollars manquant à l'appel se soit baladé en Suisse, ce pays historiquement si accueillant pour l'argent réfugié du monde entier. La théorie de fraude ex-

posée par l'AMF, dans l'ordonnance qui gèle les fonds de Norbourg depuis le 24 août, se borne à énumérer les filiales suisses de Norbourg International, soit Eurobourg Holdings et Eurobourg Services financiers, à Fribourg. Elle est muette sur une éventuelle filière suisse, ne précisant pas si les millions en cavale ont descendu dans l'organigramme de Norbourg International (dont le siège est situé à Montréal) jusqu'aux filiales suisses Eurobourg, ou si l'argent des épargnants a transité seulement par la société mère.

Elle ne dit pas non plus si l'argent a pu servir à financer l'expansion européenne ou d'autres acquisitions ici.

« L'Autorité n'a pas de commentaires à ce sujet, pour le moment, elle s'en tient à ce qui est écrit dans les documents qu'elle a soumis au Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » (qui a mis Norbourg sous tutelle et gelé ses fonds), dit le por-

te-parole de l'AMF, Philippe Roy, quand on lui demande si les filiales suisses de Norbourg International auraient été utilisées.

Tout ce que l'AMF affirme dans ces documents, c'est que les 69,8 millions présumément détournés l'ont été par une tuyauterie complexe passant par deux « comptes fantômes » (hors-bilan), un situé dans une caisse populaire, l'autre à la Banque de Montréal, dont le titulaire est Norbourg International.

Vincent Lacroix, président d'Eurobourg, n'a pu être joint, pas plus que Serge Beugré, vice-président de Norbourg qui est l'autre Canadien siégeant au conseil de la filiale suisse.

Administrateurs sidérés

Mais chez Eurobourg, les administrateurs suisses se disent « catastrophés » et « sidérés » par les événements montréalais, qu'ils assurent n'avoir pas vu venir.

> Voir NORBOURG en page 2

Katrina et l'essence changeraient les intentions de la Banque du Canada

PRESSE CANADIENNE

Alors qu'on s'attendait jusqu'à tout récemment à ce que la Banque du Canada hausse son principal taux directeur lors de sa prochaine annonce, demain, l'ouragan Katrina et surtout l'explosion du prix du litre d'essence viennent mêler les cartes.

Plusieurs experts s'attendaient à ce que la Banque du Canada aug-

mente son taux d'un quart de point, à 2,75 %.

L'analyste Clément Gignac, de la Banque Nationale, estime que la banque centrale aurait avantage à maintenir le taux cible du financement à un jour à son niveau actuel. Selon lui, l'économie canadienne n'est pas en mesure de faire face à une hausse des taux d'intérêt en raison des conséquences du passage de Katrina dans le

sud des États-Unis et de la flambée des prix du carburant qui a suivi.

M. Gignac estime qu'il faudra aussi surveiller le niveau de confiance des Américains envers leur économie et envers l'administration de George W. Bush, puisque les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada.

> Voir BANQUE en page 2



Le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge.

Programmes intensifs d'anglais et de français
Du 19 septembre au 18 novembre
La communication est à la base de la réussite professionnelle. Grâce à une pédagogie dynamique, un environnement d'apprentissage stimulant et un suivi pédagogique individuel, nos programmes intensifs d'anglais et de français vous aideront à développer vos compétences linguistique et communicative.

Formation pour professionnels en gestion de réseaux et programmation
Améliorez vos perspectives de carrière grâce à des cours du soir ou de fin de semaine menant à des certifications professionnelles en gestion de réseaux (Cisco, Linux, Microsoft) et en programmation (Java).

Gestion de projets
Cet automne, inscrivez-vous à notre populaire programme de 26 semaines en gestion de projets! Ce cours pratique s'adresse aux gestionnaires et professionnels qui désirent suivre un programme complet. Le contenu des cours est conforme aux normes reconnues mondialement par le Project Management Institute (PMI®).

Cours du soir en gestion
C'est présentement le temps de vous inscrire aux cours du soir crédités pour l'obtention d'un certificat ou un diplôme en gestion dans plusieurs domaines dont fiscalité, comptabilité, gestion générale, commerce international, commerce électronique, technologies de l'information.



LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN

84,21¢ US
 VARIATION -0,29¢
67,15¢€ -0,44¢

SOMME REQUISE POUR ACHETER UN DOLLAR US: **1,1875\$**
 UN EURO: **1,4889\$**

TAUX PRÉFÉRENTIEL **4,25%**
 TAUX DE LA BANQUE DU CANADA **2,5%**
 OR (NY gold) **444,20\$ US** +1,90\$ US
 PÉTROLE (North sea Brent) **66,54\$ US** -0,24\$ US

DILBERT



									1
7	1	5	8	6					
8								5	
	3			5	4			8	
2	7	3		5					
				8					
3		1			6				
			9				2	5	
4	2		7						

Niveau de difficulté : MOYEN

0051

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	5	7	9	8	1	4	3	6
8	4	6	3	7	5	2	9	1
9	1	3	4	6	2	5	7	8
4	7	8	1	5	3	6	2	9
3	2	1	7	9	6	8	5	4
6	9	5	2	4	8	7	1	3
7	3	9	8	2	4	1	6	5
5	8	2	6	1	9	3	4	7
1	6	4	5	3	7	9	8	2

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

0050

35 heures ou quatre jours?

TRAVAIL

suite de la page 1

De plus, des travailleurs déplorent la disparition des pauses et des temps de convivialité.

Malgré tout, l'appréciation globale des 35 heures est positive. « Les sondages révèlent que 60 % des Français sont satisfaits et ne voudraient pas revenir en arrière. Les plus haut taux de satisfaction se retrouvent chez les femmes cadres avec enfants », dit-il.

Selon le sociologue, c'est la famille qui a été une des grandes bénéficiaires de la réduction des heures de travail. « Certains prévoient que ces quatre heures supplémentaires allaient accroître l'engagement civique. Ce n'est pas le cas. Les gens font la même chose qu'avant, mais plus calmement », dit-il.

Des études indiquent que les hommes consacrent plus de temps au jardinage ou au bricolage alors que les femmes en profitent pour lire, faire des courses et du ménage... « Un des effets pervers des 35 heures est de renforcer l'invisibilité et la division sexuelle du travail domestique », dit M. Lallement.

eu, le temps d'une campagne électorale, un mini-débat sur la semaine de quatre jours. Depuis, l'équité salariale occupe tout le terrain.

« La réduction du temps de travail occupera, tôt ou tard, une plus large place dans les débats sociaux québécois. Nous y arriverons toutefois par une autre porte que la lutte contre le chômage et selon des modalités différentes des 35 heures françaises », prédit M^{me} Tremblay.

Elle croit que la première bougie d'allumage d'une réforme du temps de travail au Québec sera la conciliation travail-famille. « L'expérience française à ce chapitre est très intéressante. La famille n'était pas l'objectif de la mesure mais elle en est sortie gagnante », dit-elle.

Le chercheuse note par ailleurs que la réduction du temps de travail n'offre pas, en soi, la garantie du meilleur équilibre recherché par les parents. « Ils ne veulent pas rogner quelques heures par jour. Ils veulent du vrai temps. Leur demande numéro un est la semaine de quatre jours », rappelle-t-elle.

M^{me} Tremblay croit également que la pénurie de la main-d'œuvre qui s'annonce ravivera le débat chez nous. « La réduction du temps de travail et la flexibilité dans l'aménagement du temps pourrait permettre de garder plus longtemps les travailleurs plus âgés », dit-elle.

Si de telles mesures étaient généralisées au Québec, quels seraient les impacts sur l'emploi? Difficile à dire. Chose certaine, plusieurs jeunes infirmières ou enseignantes aimeraient bien, elles, passer de 20 à 35 heures.

Le rêve européen de Lacroix passait par ses filiales suisses

SUISSE

suite de la page 1

Et pas un seul sou canadien non identifié n'a transité de Norbourg International à Eurobourg dans cette affaire, assure M^e Boivin.

« On n'a rien vu. Rien n'a transité », s'empresse-t-il de dire, avant de révéler cet atavisme helvète: « Je me mets à la place du citoyen, là-bas (au Québec), et du journaliste, on se dit: *La Suisse, ah! youppi! Est-ce qu'il y aurait quelque chose?* », dit-il en riant.

« Eh bien! vous serez déçu, mais je peux vous dire qu'il n'y a absolument rien, pas de somme farineuse qui a passé par nous, dit M^e Boivin. Tout ce qu'on a reçu, nous, depuis 2002, c'est le capital des deux sociétés, donc deux fois 200 000 francs suisses (environ 193 000 \$ CAN) et puis le nécessaire sous forme de prêt pour faire fonctionner la société. »

M^e Boivin en rit, mais il est clair que lui et son frère Michel Boivin, banquier de Genève à la retraite récemment engagé par Eurobourg, sont absolument horrifiés d'être mêlés à cette histoire de détournement et avec ces Canadiens, qui décidément semblent tout à coup peu présentables.

« On n'aime pas voir son nom traîner dans les journaux », dit Michel Boivin, un ancien cadre de la Banque Kaiser-Ullmann qui ne s'est joint à Eurobourg qu'en janvier dernier et qui semblait le regretter un brin quand *La Presse Affaires* l'a joint chez lui.

S'il refuse de faire des commentaires sur ses patrons canadiens, Michel Boivin est toutefois tranchant lorsqu'il parle du détournement par le biais de Norbourg International. « La Loi sur le secret bancaire suisse est très contraignante et très restrictive quant au blanchiment d'argent, bien entendu, et quant à l'envoi de fonds de l'étranger sans *check* des véritables détenteurs et de l'origine des fonds, dit le banquier. Résultat, il est très difficile — dans le temps c'était possible — d'utiliser la Suisse pour ca-

cher ou détourner des fonds. Les fonds qui arrivent de l'étranger sont tous soumis à une expertise et une enquête. »

« Alors si vous pensez que Monsieur Vincent Lacroix a voulu mettre ses fonds en Suisse, il ne l'aura pas fait en tout cas avec Eurobourg. Les contraintes légales sont telles que ce n'est pas possible », poursuit Michel Boivin... avant de prouver qu'un Suisse est d'une courtoisie irréprochable même quand il vous envoie promener: « Je pense que vous devriez aller voir ailleurs. »

L'autre frère suisse, M^e Boivin, soutient qu'Eurobourg n'a toujours eu qu'une vocation légitime. « Son rôle était l'expansion des affaires de monsieur Vincent Lacroix sur la Suisse et, dès que cela aurait été possible, la commercialisation de fonds de placement qui auraient été suisses, donc soumis à la loi suisse, ce qui est semblable-t-il plus rigide que chez vous, d'après ce que je vois! »

Des fonds canadiens

Selon M^e Boivin, des essais avaient été faits pour commercialiser en Suisse les fonds d'actions Norbourg et le fond alternatif HedgeVest enregistrés au Canada. Cette idée n'a pas trouvé preneur dans la haute finance de Genève et de Zurich. « On m'a dit: les Suisses, si c'est des fonds canadiens, ils ne seront pas intéressés », déclare M^e Boivin.

Et pourquoi? « On ne connaît pas le Canada et on ne sait pas comment ça se passe », a poliment répondu M^e Boivin.

Par contre, un parlementaire suisse ayant récemment participé à une enquête sur une fraude suisse faite sur le cours de petites sociétés minières canadiennes, a été plus franc. « La Bourse canadienne a très mauvaise réputation en Europe », nous a-t-il déclaré.

Eurobourg a coûté quelques millions à Vincent Lacroix, qui semblait déterminé à gérer sa croissance européenne avec le même style d'acquisiteur hyperactif qu'il a montré au Canada avec Norbourg.

En février 2003, Eurobourg a acquis pour 429 000 francs suisses (environ 385 000 \$ CAN, à l'époque) une part de 30 % de Cybel Management, de Lausanne, une firme qui exploitait trois fonds d'actions Dynamic, très performants, semble-t-il. « M. Lacroix pensait à l'époque qu'il valait mieux acheter une firme qui fonctionnait déjà plutôt que de développer notre société », explique M^e Boivin. Mais la firme était aussi active dans les produits dérivés, un domaine où elle a eu des problèmes. Le nom de Cybel (tout comme celui de M. Lacroix, en tant que membre du conseil d'administration), a été évoqué en mal dans un document de presse diffusé en 2004 par l'Inspecteur financier d'un canton suisse.

On y affirmait qu'une caisse de retraite de professeurs avait subi un manque à gagner de 116 millions de francs suisses, dont 10,7 millions imputable à la mauvaise performance de Cybel, un an avant qu'Eurobourg n'entre au capital.

Même si Cybel allait ensuite être blanchie par un audit de l'Association suisse des gérants de fortune, tous les investisseurs ont retiré leurs billes et Cybel a fait faillite. « Cybel a été accusée sans qu'il y ait eu d'investigation sérieuse, on a souffert comme investisseur. Ça a été une perte sèche pour nous. »

M. Lacroix et Cybel, séparément, ont intenté des poursuites contre l'Inspecteur financier du canton du Valais, affirme M^e Boivin.

Avant l'idée des fonds suisse d'Eurobourg, M. Lacroix avait acheté en décembre 2002 une firme appelée TercioTrust, vouée aux acquisitions dans l'hôtellerie. (On ne peut s'empêcher de faire le lien avec l'acquisition toute récente, par Vincent Lacroix et son frère, de l'auberge L'Étoile sur le lac, à Magog, sa ville d'origine.) Finalement, TercioTrust a été fermée en 2003.

Katrina et l'essence changeraient les intentions de la Banque du Canada

BANQUE

suite de la page 1

Clément Gignac juge que la Banque du Canada devrait au moins attendre quelques semaines avant de décider si elle augmentera ou non son taux directeur, le temps de voir ce que la Réserve fédérale américaine fera de son côté.

L'économiste explique que la banque centrale a deux options: satisfaire les grandes entreprises et institutions financières en haussant ses taux, ou satisfaire M. Tout-le-monde en les maintenant à leur niveau actuel.

Marc Lévesque, de TD Valeurs Mobilières, croit plutôt que la Banque du Canada prendra une pause après avoir augmenté son taux cette semaine. « La Banque du Canada augmentera son taux directeur demain (...). Cela jetterait de la frénésie sur nos marchés si (la Banque) n'allait pas de l'avant avec une décision si clairement télégraphiée », depuis quelques semaines, a-t-il dit.

Si l'économie s'essouffle aux États-Unis, alors la Banque du Canada pourrait décider de ne pas augmenter de nouveau son taux directeur en octobre, a ajouté M. Lévesque.

La croissance du PIB au Canada

d'avril à juin a été plus forte que prévu et pourrait atteindre 3,5 %, en données annualisées, au cours des six derniers mois de l'année, a prédit Ted Carmichael, de la firme J.P. Morgan Securities.

Selon lui, cela pourrait soulever les craintes d'une poussée inflationniste au Canada. En conséquence, la Banque du Canada pourrait tout de même hausser son taux directeur malgré les événements récents.

La croissance du PIB « va pousser l'économie au-delà de ses capacités, ce qui implique que la Banque du Canada doit aller de l'avant avec son plan de réduire la stimulation monétaire », a estimé M. Carmichael. Toutes ces questions seront sûrement évoquées lorsque le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, rencontrera ses homologues d'autres pays à Calgary, vendredi.

La semaine dernière, les 19 économistes sondés par Bloomberg News se disaient d'avis que la Banque du Canada haussera probablement son taux d'un quart de point à 2,75 %, demain, et que M. Dodge signalera que d'autres augmentations sont nécessaires pour faire échec à l'inflation.

Avec Bloomberg

Offrez-vous un cadeau inoubliable : développez votre charisme !

Atelier de Communication Pratique pour tous

SAVOIR S'EXPRIMER
RIRE ET FAIRE RIRE
CONVAINCRE ET VENDRE

Méthode innovante en 9 étapes, inspirée de l'art dramatique
 Augmenter sa confiance en soi
 Développer sa mémoire
 Contrôler son émotionnel dans l'action
 Découvrir ces qualités qui font de soi un être unique
 Explorer les potentialités du cerveau

Assistez à une démonstration (publique et gratuite)
Au choix : de 12 h à 13 h ou de 19 h à 20 h les 8 et 14 septembre
 Édifice Bon Pasteur, 100, rue Sherbrooke Est, 3^e étage

Atelier de jour et de soir pour tous
 Solutions sur mesure pour corporations et exécutifs

Une méthode éprouvée depuis 20 ans

CAST - Carole Meyer Formation
RÉSERVEZ : (514) 356-2232 ou www.cmformation.com

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

LA PRESSE AFFAIRES

Tous les jours dans **LA PRESSE**

BOMBARDIER

AVIS DE DIVIDENDE

Le 15 septembre 2005, Bombardier Inc. paiera un dividende mensuel variable de 0,08854 \$ CAN par action aux détenteurs d'actions privilégiées série 2 inscrits à la clôture des affaires le 31 août 2005.

Roger Carle
 Secrétaire de la Société

Le 1 septembre 2005

3341518A

700

Affaires

715 FINANCEMENT

PRÊTEUR PRIVÉ, 1^{ère}, 2^e hypothèque, auto construction, cas spéciaux, spéculateur. **514 609-2985** Réponse 24h.

800

Avis

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que **PIERRE CHIHA** en sa qualité de père dont l'adresse du domicile est le 10410 boul. St-Michel, Montréal-Nord, Québec, H1H 5H4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de son fils **YOUSSEF CHIHA** en celui de **JOSEPH CHIHA**

Avis rempli et signé à Montréal, Le 26 août 2005
 Pierre Chiha
 R 850

BOIS D'OEUVRE

La diversification des marchés n'est pas la solution

MARIE TISON

Pour se soustraire aux droits compensatoires et aux droits antidumping américains, l'industrie canadienne du bois d'oeuvre pourrait regarder du côté des produits à valeur ajoutée. Mais pas du côté d'une diversification des marchés d'exportation.

« La diversification des marchés, en principe, ce serait une solution géniale, déclare Michel Vincent, directeur de l'économie et des marchés au Conseil de l'industrie forestière du Québec. On pourrait dire aux Américains : *Vous ne voulez pas de nous ? Nous irons ailleurs.* Mais dans les faits, on n'a pas vraiment les moyens de dire ça. »

L'industrie canadienne du bois d'oeuvre exporte environ 60 % de sa production. Environ 90 % de ces exportations prennent la direction des États-Unis. Du côté du Québec, cette proportion est encore plus importante : plus de 99 % de ses exportations de bois d'oeuvre vont au sud de la frontière.

« Pour nous, c'est naturel d'aller vers le marché américain, rappelle M. Vincent. C'est le plus gros marché au monde, c'est là que la demande se trouve et c'est à proximité de nous. »

Il y aurait bien l'Europe, mais les marchés sont déjà saturés.

« La preuve, les Allemands et les Finlandais envoient du bois sur le marché nord-américain, fait observer M. Vincent. Ils ont des capacités de production phénoménales par rapport à la demande. »

Le directeur général du Conseil du libre-échange pour le bois d'oeuvre, Carl Grenier, fait remarquer que les producteurs européens ont profité des quotas sur le bois canadien mis en place à l'issue du dernier conflit sur le bois



PHOTO AARON HARRIS, PC ©

« Plusieurs entreprises ont déjà leurs stratégies d'exportation », a affirmé le ministre fédéral du Commerce international, Jim Peterson, au cours d'une entrevue à Montréal.

d'oeuvre, en 1996, pour accroître leur présence sur le marché américain.

« Jusqu'en 1995, la part des tiers pays dans la consommation de bois d'oeuvre américain était constante à 0,5 %, rappelle-t-il. Avec les quotas, cette part-là est passée à près de 5 % »

Il y a bien la Chine, qui peut présenter un marché intéressant, aux dires du ministre fédéral du Commerce international, Jim Peterson. « Plusieurs entreprises ont déjà leurs stratégies d'exportation », affirme-t-il au cours d'une entrevue à Montréal.

Il raconte notamment l'expérience d'une entreprise de Colombie-

Britannique qui construit des maisons à partir de bois entièrement canadien dans les environs de Shanghai pour faire la promotion de ce matériau.

M. Grenier fait toutefois remarquer qu'un concurrent de taille commence à se dresser tout à côté de la Chine, la Sibérie.

« Ils ont d'immenses forêts qui n'ont pratiquement jamais été exploitées de façon rationnelle sous le régime communiste, affirme-t-il. Ils commencent à le faire. »

M. Vincent soutient pour sa part que l'Asie ne constitue pas un marché très prometteur pour le Québec.

« Nous avons beaucoup de diffi-

culté à concurrencer la Colombie-Britannique et la côte ouest des États-Unis qui envoient beaucoup de bois là-bas, explique-t-il. Juste le fait d'envoyer notre bois dans les ports de la côte Ouest, ça nous coûterait assez cher, alors que notre production est déjà plus chère que la leur. »

Les autres marchés, comme l'Afrique et le Moyen-Orient, sont encore moins intéressants en raison de la faible consommation de bois d'oeuvre.

« Regardez les volumes que nous envoyons aux États-Unis, déclare M. Grenier, de Clé-Bois. Essayer de trouver des marchés alternatifs pour un tel volume, à

court ou moyen terme, c'est probablement impossible. »

M. Vincent, du Conseil de l'industrie forestière du Québec, croit qu'il faut plutôt regarder du côté des produits à valeur ajoutée. « La deuxième transformation, c'est la solution la plus logique, c'est la voie de l'avenir », soutient-il.

Il s'agit surtout d'utiliser des pièces de bois de moins grande valeur pour fabriquer ces produits à valeur ajoutée, qui ne sont pas soumis aux droits compensatoires et aux droits antidumping.

Le Québec produit beaucoup de pièces de moins grande valeur, comme des planches de 2 par 3, parce que ses arbres sont de petite taille. Or, il faut bien écouler ces pièces, qui se vendent parfois au-dessous du coût de production. L'administration américaine tient compte de ces pièces pour calculer le montant des droits antidumping qu'il applique par la suite à l'ensemble du bois d'oeuvre canadien.

Le Québec a déjà commencé à produire des « poutrelles en I », qu'il fabrique avec des morceaux de 2 par 3 et des panneaux OSB. Ces poutrelles permettent de remplacer de grosses poutres de bois dans la construction de toits ou de planchers.

M. Vincent indique toutefois que pour exporter des produits de deuxième transformation, il faut modifier « à 180 degrés » ses méthodes de mises en marché.

« Quand on parle de la première transformation, c'est de la production de masse, explique-t-il. On envoie de grosses quantités de 2 par 4 et on attend que le marché l'écoule. Quand on parle de deuxième transformation, il faut comprendre ce que le client veut, il faut avoir des commandes. C'est un changement complet. »

Les TCA souhaitent négocier rapidement de nouvelles ententes

STEVE ERWIN
PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), qui représente plus de 40 000 employés de l'industrie, espèrent conclure des ententes bien avant la date prévue pour le déclenchement d'une éventuelle grève.

Selon certaines sources, le prési-

dent du syndicat, Buzz Hargrove, annoncera aujourd'hui que la société DaimlerChrysler a été choisie comme cible des négociations types pour une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans.

Traditionnellement, le syndicat choisit l'un des trois principaux constructeurs nord-américains avec lequel il négocie les salaires, régimes de retraite et autres arrange-

ments pécuniaires. On demande ensuite aux deux autres sociétés d'accepter les ententes.

Si le syndicat choisit de négocier avec DaimlerChrysler, cela signifie que les quelque 11 400 employés de la société travaillant dans les usines de Windsor, Brampton et Etobicoke, en Ontario, pourraient déclencher une grève dès le 20 septembre. Toutefois, M. Hargrove croit qu'un

débrayage pourra être évité afin que les sociétés et les travailleurs ne puissent pas en souffrir d'un point de vue financier. Les actions de General Motors et de Ford sont considérées à haut risque en raison de la chute de leurs bénéfices.

« Nous voulons une entente. Pour être franc, j'espère y parvenir avant le 20 (septembre), en raison de la situation de l'industrie et des

constructeurs, a-t-il dit. Tous pourraient bénéficier d'une entente conclue plus tôt. »

Le défi sera difficile à relever. Les syndiqués souhaitent des augmentations salariales et des améliorations aux régimes de retraite, tandis que les constructeurs espèrent réduire la croissance des coûts liés à leur masse salariale. Les constructeurs nord-américains veulent être plus concurrentiels avec les sociétés étrangères comme Nissan, Honda ou Toyota. Leurs employés non syndiqués ont des salaires similaires à ceux des travailleurs des Trois Grands de l'industrie. Toutefois, les dépenses liées aux régimes de retraite sont moindres parce que les sociétés étrangères comptent moins de retraités.

L'ÉQUIPE TELUS

Avis de nomination



Jean-François Cloutier

M. Hugues St-Pierre, président et chef de la Direction de TELUS au Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-François Cloutier au poste de directeur général, Développement commercial et Solutions d'affaires, Marchés publics et parapublics, à Québec.

Titulaire d'un baccalauréat en informatique de génie de l'Université Laval, M. Cloutier compte près de 20 années d'expérience dans les technologies de l'information, principalement à titre de gestionnaire et d'expert-conseil.

Avant son entrée à TELUS en 2002, il a œuvré au sein d'entreprises de services-conseils desservant de nombreuses sociétés privées, sociétés d'État, ministères et organismes d'envergure, dont le Mouvement Desjardins, Hydro-Québec, Alcan et l'ACDI. Il a également réalisé des mandats pour le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). M. Cloutier a en outre acquis une solide expertise à l'international en tant que chef de mission ou chargé de projets responsable de la mise en œuvre d'infrastructures informatiques stratégiques dans divers pays.

TELUS figure parmi les grands leaders de l'industrie des télécommunications au Canada. L'entreprise est reconnue comme un précurseur mondial en matière de Réseau IP de nouvelle génération et jouit d'une avance technologique enviable. Elle offre dans la plupart des régions et des grands centres du Québec une gamme complète de solutions Internet, de données, de voix et de sans-fil (TELUS Mobilité) supportées par un réseau pancanadien reconnu pour sa performance et sa fiabilité. Pour de plus amples renseignements : www.telusquebec.com



Marie-Josée Primeau

M. Hugues St-Pierre, président et chef de la Direction de TELUS au Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Marie-Josée Primeau au poste de directrice générale des ventes, Marchés émergents, à Montréal.

Titulaire d'un baccalauréat en administration marketing de l'Université du Québec à Montréal, complété à la *California State University Long Beach* de Los Angeles, Mme Primeau est une gestionnaire chevronnée qui a œuvré pendant 12 ans à Canon Canada. Elle est reconnue pour sa créativité, ses qualités de leader et son talent à diriger des équipes de vente performantes. Sa carrière est jalonnée de nombreux prix et mentions, dont le titre de *Top Canadian Sales Manager*, en 2003. Sa réussite est à l'image de sa personnalité, stimulée par les défis et le besoin de se dépasser pour atteindre de nouveaux sommets de croissance. S'inscrivant dans la mission d'entreprise citoyenne de TELUS, Marie-Josée Primeau appuie diverses causes et des projets d'aide humanitaire. Passionnée de découvertes, elle est l'instigatrice d'une expérience unique : l'ascension du mont Kilimandjaro, en 2006, qu'elle accomplira en équipe au profit de CARE Canada. Elle est également dévouée à la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.



Pierre de Froidefond

M. Hugues St-Pierre, président et chef de la Direction de TELUS au Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre de Froidefond au poste de directeur général, Développement commercial et Solutions d'affaires, à Montréal.

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'École des hautes études commerciales du Nord (EDHEC), en France, et diplômé du Centre international de recherches et d'études en management (CIREM) des HEC de Montréal, M. de Froidefond compte 12 années d'expérience dans la vente consultative, dont neuf années dans l'industrie des télécommunications, acquises en Europe (France Télécom) et au Canada.

Entré au service de TELUS en 2001, il a contribué à la croissance de la compagnie par ses compétences exceptionnelles en gestion de comptes majeurs, en planification stratégique et en direction d'équipes pluridisciplinaires. Son sens inné du service client, son leadership ainsi que ses succès d'affaires en font un atout sûr pour TELUS dans le marché des solutions applicatives, des TI, de la convergence et des centres de contacts.

AVIS DE NOMINATION

La Chambre de la sécurité financière annonce les nominations suivantes à son conseil d'administration pour 2005-2006.



Marie-Claire M. Bergeron, A.V.C. Présidente

Mme Bergeron était précédemment vice-présidente aux assurances et représentante de la discipline de l'assurance collective de personnes. Elle s'implique activement au sein de la Chambre depuis 1999, particulièrement comme membre du bureau de direction de sa section régionale et, de 2001 à 2003, comme responsable du comité des sections. Mme Bergeron est actuellement conseillère en sécurité financière et conseillère en assurance et rentes collectives, associée à Services financiers La Laurentienne, Laval-Laurentides.



Renée Piette Vice-présidente aux valeurs mobilières

Le conseil d'administration a renouvelé le mandat de Mme Piette pour une autre année. Elle a été élue initialement en 2002 comme représentante de la discipline du courtage en épargne collective et comble un quatrième mandat à la vice-présidence aux valeurs mobilières. Comptable agréée et planificateur financier, Mme Piette évolue dans l'industrie des services financiers depuis près de 20 ans, entre autres auprès d'une autorité réglementaire. Elle est actuellement directrice principale, conformité, gestion du patrimoine, à la Banque Nationale du Canada.



Stéphane Prévost Vice-président aux assurances

M. Prévost représente également la discipline de l'assurance de personnes et a agi précédemment comme responsable du comité des sections. Actif auprès de la Chambre depuis 1999, il a comblé plusieurs responsabilités au bureau de direction de sa section régionale et a été membre de différents comités de la Chambre. M. Prévost est conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives depuis 1988. Il exerce comme courtier autonome depuis 1999 et est représentant en épargne collective depuis 2002.

La Chambre de la sécurité financière a pour mission d'assurer la protection du public en maintenant la discipline et en veillant à la formation et à la déontologie de ses membres.



LA PRESSE AFFAIRES

La réglementation des fonds est-elle assez serrée?

STÉPHANIE GRAMMOND

À la lumière du scandale Norbourg, les investisseurs sont en droit de se demander si la réglementation qui encadre l'industrie des fonds communs de placement comporte des failles. Que se passe-t-il entre le moment où l'épargnant fait un chèque pour investir dans un fonds, et celui où il récupère son argent? Et, surtout, qui surveille le processus?

La réponse est loin d'être simple. Partons du conseiller. Un fonds peut être distribué soit par un représentant en épargne collective (qui ne distribue que des fonds, de l'assurance ou des plans de bourses d'études), soit par un courtier en valeurs mobilières de plein exercice (qui conseille et distribue tout l'éventail des produits financiers : actions, obligations, fonds, etc.) ou encore par un courtier exécutant (qui fait la même chose que le courtier de plein exercice, sans toutefois procurer de conseils d'investissement). L'ensemble des courtiers en valeurs mobilières est régi par l'Association cana-

dienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM), organisme d'autoréglementation pancanadien.

De leur côté, les représentants en épargne collective font partie de la Chambre de la sécurité financière. Cet organisme d'autoréglementation purement québécois veille à faire respecter les pratiques déontologiques et commerciales de ses membres.

En outre, les représentants sont soumis à la Loi sur la distribution de produits et services financiers, dont l'application revenait auparavant au Bureau des services financiers (BSF) qui est maintenant intégré dans l'Autorité des marchés financiers (AMF). C'est d'ailleurs dans cette loi que l'on précise le champ d'intervention du Fonds d'indemnisation des services financiers.

« Ce fonds est affecté au paiement des indemnités payables aux victimes de fraude, de manœuvres dolosives ou de détournement de fonds dont est responsable un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome. »

Alors pourquoi les détenteurs de parts de Norbourg et évolution ne

peuvent pas être indemnisés? C'est que Norbourg gère des actifs, l'entité qui coiffe les deux familles de fonds, est un conseiller en valeurs de plein exercice. À ce titre, il agissait comme manufacturier et non pas comme distributeur, explique Anne-Marie Poitras, surintendante à l'AMF. Et qui réglemente les manufactu-

que les fonds disposent d'un comité d'experts indépendants visant à surveiller les sources de conflit d'intérêts. Une mesure de surveillance de plus.

Mais déjà, il est clair que « l'actif du fonds appartient au fonds et à ses détenteurs et non pas au fiduciaire, au gestionnaire ou au portefeuilleur qui ont la responsabi-

La création d'un fonds de protection des détenteurs de fonds communs, une idée qui avait été étudiée il y a plusieurs années, refait surface.

riers comme Norbourg gestion d'actifs? C'est aussi l'AMF. Mais à l'aide d'une autre loi : la Loi sur les valeurs mobilières. Et malheureusement, cette loi ne renferme aucune disposition visant l'indemnisation des investisseurs en cas de fraude.

Quant aux produits financiers que sont les fonds communs de placement, ils sont encadrés par les normes 81-101 et 102 qui sont également sous l'autorité de l'AMF. Une nouvelle norme (81-107) entrera bientôt en vigueur. On y exigera entre autres

lité d'administrer le fonds et de prendre des décisions de placement », expose l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) dans un document sur la protection des placements dans les fonds communs.

Notons au passage que l'IFIC, tout comme le Conseil des fonds d'investissements du Québec (CFIQ) qui est sa branche québécoise, est simplement une association de fonds communs qui n'a aucun rôle de réglementation.

« Le dépositaire, en général une banque ou une société de fiducie,

est responsable de la garde de l'actif qui est protégé par une législation sévère », enchaîne l'IFIC.

Les états financiers du manufacturier de fonds doivent être passés au peigne fin par un vérificateur comptable qui a la responsabilité de s'assurer que les sommes se trouvent bel et bien chez le fiduciaire.

« Si vous me demandez : est-ce que c'est possible qu'un vérificateur ne voit pas un trou de 70 millions? Je vous réponds : non! » dit Jacques Fortin, professeur à HEC Montréal.

À la rigueur, une petite anomalie peut échapper à un vérificateur, mais pas un manque qui représente la moitié des actifs. « Si l'entreprise affirme avoir 156 millions d'actifs, le vérificateur dira : je veux les voir. Il contactera les fiduciaires qui détiennent les fonds. S'il s'agit de petites firmes, il s'assurera que ce sont de vraies compagnies, capables de couvrir leurs dettes »,

ajoute M. Fortin. « La fraude ne se réglemente pas. Il y aura toujours possibilité d'améliorer la réglementation, mais ça ne sert à rien d'alourdir les règles pour 99 % des gens honnêtes », dit Pierre Hamel, président du conseil du CFIQ.

Que faire alors des cas de fraude? La création d'un fonds de protection des détenteurs de fonds communs, une idée qui avait été étudiée il y a plusieurs années, refait surface. Certains observateurs précisent même que des réunions ont déjà eu lieu à Québec.

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'entremise de LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LIÉE
* Modifications aux renseignements déjà publiés.
A = annuelle; S = spéciale; G = générales;
X = supplémentaire; E = extraordinaire.
% = annulé; @ = ajournée

Raison sociale	Date Inscr.	Date d'ass.	Type d'ass.
Adobe Ventures Inc	Sept20	Nov 01	AG
Amarc Resources Ltd	*Aout16	Oct 12	AGS
Ameridex Minerals Corp	Sept16	Oct 21	AGS
Avia Netmedia Corporation	Sept19	Nov 07	AG
B.G.M. Diversified Energy Inc	Sept16	Oct 24	S
Bridges Transitions Inc	Oct 07	Nov 08	AS
Canadream Corporation	Sept21	Oct 26	AG
Deloro Resources Ltd.	Sept19	Oct 24	AS
Estec Systems Corp	Oct 12	Nov 25	AG
Everest Energy Corporation	%Aout26	Sept30	AS
Exxel Energy Corp.	Sept23	Oct 26	AG
Geocore Exploration Inc.	Sept16	Oct 18	AG
Goldsat Mining Inc.	*Aout23	Sept29	AS
Great Southern Enterprises Cor	%Aout17	Sept30	AGS
Indico Technologies Limited	Sept07	Oct 18	AG
Intrawest Corporation	Sept22	Nov 07	AG
Iseemedia Inc	Sept19	Oct 19	AG
Lexacal Investment Corp	Sept06	Oct 07	AG
Loubac Top Environnement inc.	*Sept26	Oct 27	AGS
Mahalo Energy Ltd.	Sept13	Oct 13	AS
Mansfield Minerals Inc	Sept23	Oct 27	AGS
March Networks Corporation	*Aout10	Oct 05	AG
Merit Mining Corp	Sept30	Nov 01	AG
Nation Wide Resources Inc	Sept07	Oct 07	A
National Challenge Systems Inc	Sept19	Oct 24	AGS
Northern Peru Copper Corp.	Sept19	Nov 09	AG
O&Y Properties Corporation	Sept09	Oct 07	S
Orex Ventures Inc	Sept09	Oct 14	AGS
Pacific Imperial Mines Inc.	Oct 19	Nov 23	AGS
Purcell Energy Ltd.	Sept19	Oct 25	S
Rare Earth Metals Corp	*Aout19	Sept30	AGS
Raydan Manufacturing Inc.	Sept16	Oct 17	AS
Ridley Inc.	Sept20	Nov 08	AG
Sasamat Capital Corporation	Sept21	Oct 25	S
Signature Resources Ltd.	Sept21	Oct 25	AGS
Skyline Gold Corporation	Sept19	Oct 31	AG
Staccato Gold Resources Ltd.	Sept16	Oct 17	AGS
Storm Cat Energy Corporation	Sept20	Oct 20	S
Virtual Universe Corporation	Sept21	Oct 26	AS
YM Biosciences Inc.	Sept19	Nov 17	AS
ZoomMed inc.	Sept26	Oct 27	AG
3333618			

AVIS DE RACHAT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG À DIVIDENDE NON CUMULATIF, SÉRIE P (\$ US)

Avec prise d'effet le 7 octobre 2005 (« date de rachat »), la Banque Royale du Canada (« Banque ») rachètera la totalité de ses actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série P (\$ US) en circulation (« actions de série P ») au prix de rachat de 25,75 \$ US l'action. Le prix de rachat comprend le prix d'émission initial de 25,00 \$ US plus une prime de rachat de 0,75 \$ US.

La Banque a également déclaré un dividende d'un montant de 0,177226 \$ US l'action sur les actions de série P pour une période tampon de 45 jours allant du 24 août 2005 au 7 octobre 2005. Ce dividende est payable aux actionnaires qui remettent leurs actions à des fins de rachat et portera le prix de rachat total à 25,927226 \$ US l'action.

Sur présentation et remise du certificat représentant les actions de série P au bureau de Société de fiducie Computershare du Canada indiqué ci-dessous, la Banque versera au détenteur inscrit des actions, à compter du 7 octobre 2005, le prix de rachat des actions.

Les véritables propriétaires d'actions de série P devraient communiquer avec l'institution financière, le courtier ou l'intermédiaire par l'entremise duquel ils détiennent ces actions afin de confirmer la façon dont ils recevront le produit du rachat et le montant du dividende pour la période tampon.

À compter de la date de rachat, les détenteurs d'actions de série P ne seront plus habilités à recevoir des dividendes ni à exercer des droits de vote à titre d'actionnaires.

Pour obtenir des renseignements sur les modalités de paiement et de rachat, veuillez communiquer avec :

Société de fiducie Computershare du Canada
Attn : Corporate Actions
100, University Avenue
9^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 1-866-586-7635

Prévenir plutôt que guérir

MARC TISON

Il est trop tard pour les regrets, mais aurait-il été possible de prévenir le mal? Quelques précautions auraient-elles permis à un investisseur avisé d'éviter l'écueil Norbourg?

« L'investissement boursier, c'est plonger dans une mer de requins, constate d'entrée de jeu Denis Moffet, professeur de finance à l'Université Laval. Et on ne voit pas toujours les ailerons. » Est-il possible d'identifier un prédateur de la finance? « C'est difficile, reconnaît-il. Les précautions minimales sont toujours la réputation, la tradition d'une entreprise. »

En effet, quelques principes bien connus régissent le choix d'un conseiller financier ou d'un gestionnaire de portefeuille. « La meilleure garantie, énonce Jacques Saint-Amant, analyste-conseil en question financière chez Option-consommateurs, c'est de faire affaire avec un conseiller consciencieux, compétent et intègre. » Est-il inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers? Son dossier est-il immaculé? L'entreprise pour laquelle il travaille est-elle solidement implantée et jouit-elle d'une réputation avantageuse?

« Une bonne entreprise a des règlements qui sauvegardent la propriété du client, soutient pour sa part Alain Chung, vice-président de Claret gestionnaire de portefeuille. Ça devrait être clair. Qui détient votre argent? Où se trouve le compte? Qui est le fiduciaire? »

Il résume ses recommandations en une phrase lapidaire : « Si vous êtes petit, vous êtes mieux de faire affaire avec de grosses boîtes. »

« Si une institution existe depuis longtemps et que sa réputation est bonne, on peut raisonnablement penser qu'on sera en sécurité, confirme Denis Moffet. Mais ça n'a pas empêché certaines grandes institutions financières d'être prises en défaut. »

L'entourage

Une autre précaution traditionnelle consiste à sonder son entourage. Une — providentielle — personne de confiance pourra peut-être recommander une firme sérieuse. Mais même les références les plus solides peuvent déboucher sur une piste piégée. Ainsi, une association de professionnels de la santé recommandait à ses membres de faire affaire avec Placements Dr, une petite firme réputée qui depuis a pris le nom de Groupe d'actifs Perfolio quand elle est passée en 2005 sous le giron de Norbourg.

Par ailleurs, on peut réduire le risque en répartissant ses actifs entre deux ou trois firmes et institutions. Mais pour les petits investisseurs, la diversification se confond alors avec l'éparpillement.

En somme, il est difficile de séparer le bon grain de l'ivraie. « Avec Norbourg, il n'y a rien qui aurait pu prévenir l'investisseur, estime Jacques Saint-Amant. C'est la solvabilité du gestionnaire qui est en cause. Il n'y avait pas d'indications pour le consommateur. Les autorités financières sont les seules à avoir les outils pour suivre les choses d'assez près et intervenir. »

La vigilance, si elle ne préserve pas de tout tracés, réduit à tout le moins les risques. « Le petit investisseur est condamné à l'intelligence », croit Denis Moffet.

IDÉE

• Pendant que d'autres rêvaient d'augmenter leur chiffre d'affaires, nous imaginions un VUS technologiquement supérieur.

LR3 V6 – ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- Moteur V6 de 4 L
- Transmission intégrale en prise constante
- Boîte automatique 6 vitesses à gestion électronique avec réglage manuel CommandShift^{MC}
- Suspension pneumatique à commande électronique à quatre roues indépendantes
- Technologie Terrain Response^{MC} et contrôle d'adhérence en descente
- Sièges avant et arrière chauffants et pare-brise chauffant
- Jantes alliage de 18 po
- Climatisation automatique à deux zones
- Entretien prescrit sans frais^{††}



LAND ROVER LAVAL
3475 boul. Le Carrefour
Laval
Téléphone : (450) 688-1880
Fax : (450) 688-7080
www.landroverlaval.com

DÉCARIE MOTORS
8255 Bougainville
Montréal
Téléphone : (514) 334-9910
(angle Décarie et de la Savane)
www.decarie.com

LAND ROVER ST-LÉONARD
4305 boul. Métropolitain Est
St-Léonard
Téléphone : (514) 725-2221
Division de John Scotti Automotive
www.johnscotti.com

LR3 V6 2006
BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE 53 900 \$*

LOCATION	TAUX D'INTÉRÊT**
695\$	0\$
PAR MOIS	COMPTANT



3341269

Tread Lightly® Conduisez de façon responsable hors route. © 2005 Land Rover Canada. * PDSF du LR3 V6 2006 : 53 900 \$. Les taxes sont calculées sur le montant total du véhicule. ** Sur approbation de crédit de Land Rover, obtenez 4,9 % pour un terme allant jusqu'à 48 mois à la location de tout LR3 V6 2006 neuf. Exemple : sur approbation de crédit, un taux d'intérêt annuel de 4,9 % pour une location au détail de 48 mois vous permet de louer un LR3 V6 2006 à 695 \$ par mois. Obligation locative totale de 33 360 \$. Une limite de 64 000 km pendant 48 mois s'applique. Des frais de 20 cents le km, plus taxes applicables, s'appliquent au kilométrage excédentaire. Aucun versement initial exigé. Première mensualité et dépôt de sécurité de 800 \$ exigés. Frais de transport (995 \$), immatriculation, assurances et taxes applicables en sus. Cette offre prend fin le 30 septembre 2005 et peut être annulée en tout temps sans préavis. Certains modèles peuvent faire l'objet d'une commande spéciale. † Aménagement 7 places possible avec groupe banquette arrière en option. †† Six visites d'entretien prescrit gratuites. Tous les détails chez votre concessionnaire Land Rover.

COMMERCE DE DÉTAIL

LA PRESSE AFFAIRES

Souris Mini deviendra grosse

La chaîne de vêtements pour enfants ouvrira des magasins au Canada et à Dubaï

LAURIER CLOUTIER

La chaîne de boutiques de vêtements pour enfants Souris Mini est en train de bâtir une marque de commerce internationale à un rythme trépidant, grâce aux grands-parents qui constituent plus de la moitié de sa clientèle.

Tout a pourtant commencé sur la table de cuisine d'Annie Bellavance, quand elle n'arrivait pas à trouver des vêtements à son goût pour sa fille aînée, en 1989. Souris Mini a par la suite fabriqué et vendu des vêtements dans des garderies, puis des boutiques.

Voilà que la PME de Cap-Rouge, près de Québec, vient d'ouvrir sa 22^e boutique québécoise en trois ans, à la Place Montréal Trust, au centre-ville de Montréal. Elle se prépare à prendre sous peu de l'expansion ailleurs au Canada et à Dubaï, dans les Émirats arabes unis, a déclaré à *La Presse Affaires* la fondatrice, Annie Bellavance.

D'autres projets à l'étranger et outremer sont déjà dans l'air. Le téléphone de Souris Mini ne déroule pas car de nombreux appels rentrent des États-Unis, de l'Europe et du Maroc, provenant de gens d'affaires intéressés à développer la chaîne chez eux.

Pourtant, Souris Mini tente de se tailler une place enviable dans un secteur déjà très concurrentiel et qui piétine. Le commerce de vêtements accuse une performance décevante depuis cinq ans en Amérique du Nord, selon une étude de Maureen Atkinson, des consultants JC Williams Group. Au Canada, la croissance des ventes de vêtements a chuté en cinq ans, de 7 % à 1 %. Les causes sont nombreuses : vieillissement de la population, manque d'innovation des détaillants, changements de goûts de consommateurs, déflation du prix des importations.

Des détaillants ont dû déclarer



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

En plus de tous ses autres projets, Souris Mini lancera dès l'an prochain une gamme complète de chaussures, colorées et toutes en cuir, a précisé Annie Bellavance, car les enfants transpirent beaucoup.

forfait. Les quatre magasins des Ailes de la mode ont été rachetés par la chaîne Fairweather. C'est difficile aussi dans les vêtements pour enfants : les boutiques Frisco ont fermé, celles d'Au coin des petits ont été rachetées par Children's Place. La fermeture de Frisco a fait perdre 25 points de vente d'un coup à Souris Mini, qui a profité de ce coup dur pour lancer ses propres boutiques.

Dès le premier novembre, Souris Mini ouvrira une boutique à Halifax, sa première dans les Maritimes, avant de se lancer l'an pro-

chain sur Ottawa et, plus tard, sur Toronto. La compagnie a en outre déjà signé une entente pour ouvrir, à compter de l'an prochain, 12 magasins en trois ans à Dubaï, une nouvelle destination touristique, notamment au nouveau centre commercial Festival City qui deviendra une « vitrine incroyable ». Ce seront les premières franchises de la chaîne, propriétaire jusqu'ici de toutes ses boutiques, a précisé l'entrepreneuse.

Souris Mini n'aura « jamais de franchises au Québec », a assuré Annie Bellavance, et la PME

« veut aussi se garder le Canada pour elle, à l'exception peut-être de Vancouver ».

Par contre, la chaîne vient d'investir 350 000 \$ dans un nouveau système informatique et peaufine son concept de franchises, non seulement pour Dubaï mais aussi pour les États-Unis et outremer.

Pour cette croissance soutenue, la fondatrice et responsable du design et de la production, peut compter sur ses deux coactionnaires, soit Steeve Beaudet (son conjoint, président et directeur des finances) et Michel Bellavance (son

frère, chargé des ventes et du marketing). Le trio a refusé les offres des sociétés de capital-risque et s'en tient au financement par les caisses Desjardins et la Banque de développement du Canada.

Souris Mini ne dévoile pas son chiffre d'affaires, mais elle « est très rentable », a assuré Annie Bellavance. Cette dernière conçoit à Cap-Rouge les vêtements et accessoires qui sont fabriqués en Asie à 95 % (Chine, Inde, Corée) et vendus dans ses magasins. « C'est la seule compagnie de son secteur au Canada à être intégrée verticalement. »

Le groupe vient en outre de se lancer dans les uniformes scolaires pour cinq écoles du primaire et du secondaire, sur le thème « l'habit fait la mode ». L'automne prochain, Souris Mini lancera une gamme complète de chaussures, complètement en cuir, encore très colorées et aguichantes pour les enfants. « Il ne manquera que la literie et les meubles. On les aura plus tard », a souligné Annie Bellavance.

Les grands-parents achètent « la plupart des habits de neige et plus de la moitié des autres produits, parce qu'ils aiment la mode et offrent des exclusivités à leurs petits-enfants pour qu'ils soient les plus beaux », a-t-elle expliqué. Souris Mini peaufine aussi l'expérience en magasin et les clients « sont ainsi fiers d'acheter ses produits ».

Annie Bellavance ne manquera pas de relève puisqu'elle a trois filles, dont Marie-Annik, 18 ans, qui étudie en commerce international. Elle travaille dans les boutiques durant les fins de semaine et veut surtout développer le réseau de franchises à l'étranger.

En plus de tous ses autres projets, Souris Mini va lancer dès l'an prochain une gamme complète de chaussures, colorées et toutes en cuir, a précisé Annie Bellavance, car les enfants transpirent beaucoup.

EN BREF

De 18 à 50 concessionnaires

Mitsubishi Canada vient de choisir son nouveau président et chef de la direction, Paul Cummings, qui arrive au moment où les affaires augmentent, grâce notamment au réseau de concessionnaires dont le nombre a grimpé en trois ans, de 18 à 50. Mitsubishi devrait ainsi dépasser son objectif de 12 000 véhicules vendus cette année, munis d'une garantie de 10 ans ou 160 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur. Paul Cummings a commencé sa carrière chez Ford Canada, avant d'accéder à la présidence de Volvo, au Canada et au Mexique.

Laurier Cloutier

Le Cercle Canadien de Montréal
DÉJEUNER-CONFÉRENCE
 Titre de son allocution:
« La protection de l'investisseur au Canada »
Le lundi 12 septembre à 12 h
Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, Grand Salon
900, boul. René-Lévesque O., Montréal
Partenaire principal: Bell Canada
Commanditaires de saison: Financière Sun Life, RBC Groupe Financier
Commanditaire d'événement: Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Billets: • Non-membre: 86,50 \$ (taxes incluses)
• Table de 8: 644,14 \$ (taxes incluses)
• Table de 10: 805,18 \$ (taxes incluses)
Reservations avant le jeudi 8 septembre 2005 à 12 h
www.canadianclub-montreal.ca ou (514) 398-0333

ASSOCIATION DES **MBA** DU QUÉBEC
 Les déjeuners-rencontres
FASKEN MARTINEAU
 de l'Association des MBA du Québec
DE DÉCISION
M. Jean Laporte
Président, Est du Canada Rogers Sans-fil
Sans-fil et sans limite
Comment Rogers Sans-fil anticipe le développement de cette technologie
Le mercredi 14 septembre 2005, à 11h45
Hôtel Omni Mont-Royal, Salon Les Saisons
 Membre régulier: 45 \$
 Membre étudiant: 35 \$
 Membre retraité: 35 \$
 Non-membre: 75 \$
 Table de 8 personnes: 495 \$ (taxes non comprises)
Pour réservation: (514) 282-3810 - Internet: ambaq.com
 Nos commanditaires: **Bell**, **BANQUE NATIONALE**, **LA PRESSE**
 3340488A

BMW Cabriolet 325Ci 2005
 Taux de location à partir de seulement **2,9%**
0\$ Comptant **699\$*** /mois pendant 39 mois

BMW 325Ci 2005
 Taux de location à partir de seulement **2,9%**
0\$ Comptant **549\$*** /mois pendant 39 mois

Des taux qui déplacent de l'air!

Montréal: BMW Canbec, 4090, rue Jean-Talon Ouest, (514) 731-7871, www.bmwcanbec.com
 Banlieue Ouest: Automobiles Jalbert, 16710, autoroute Transcanadienne, Kirkland, (514) 695-6662, (514) 343-3413, www.jalbert-auto.qc.ca
 Laval: BMW Laval, 2450, boul. Chomedey, (450) 682-1212, (514) 990-2269, www.bmwlaival.com
 Rive-Sud: Park Avenue BMW, 8400, boul. Taschereau Ouest, Brossard (450) 445-4555, Montréal (514) 875-4415, www.parkavenuebmw.com

BMW Cabriolet 325Ci 325Ci
 www.bmwmontreal.ca

 Le plaisir de conduire.™

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant aux modèles BMW 325Ci 2005 et Cabriolet 325Ci 2005 en inventaire. Le PDSF pour le modèle 325Ci/Cabriolet 325Ci de base est de 42 700\$/54 400\$. *Pour une location de 39 mois sur le modèle 325Ci/Cabriolet 325Ci comportant une mensualité de 549\$/699\$, un montant de 6 713\$/7 035 \$ est exigé à la signature du contrat de location. Le taux de location applicable sur le modèle 325Ci et Cabriolet 325Ci est de 2,9%. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule 325Ci/Cabriolet 325Ci à l'échéance du terme est de 23 485\$/29 920\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire pour les modèles 325Ci/Cabriolet 325Ci. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 septembre 2005.

LA PRESSE AFFAIRES

Un Montréalais à la présidence de Fraser Milner Casgrain

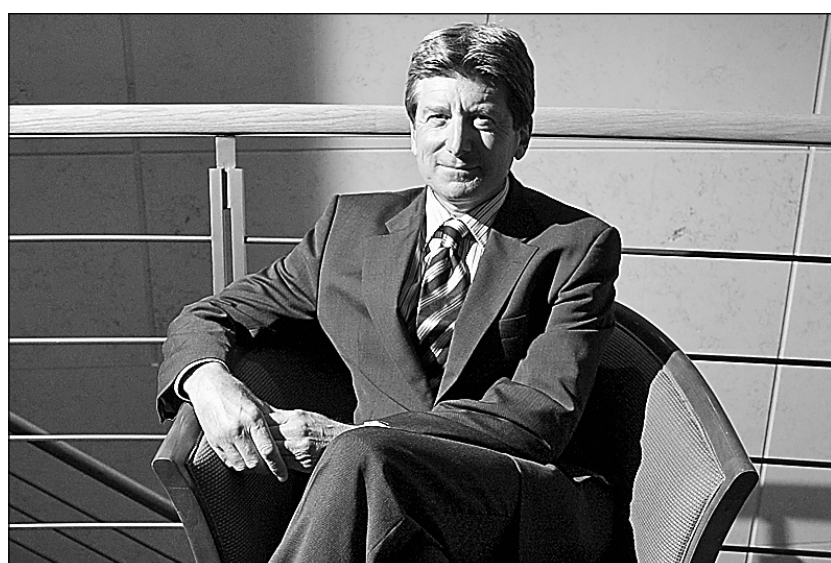
LA PRESSE

Un avocat montréalais, Michel Brunet, a été nommé président du cabinet de droit des affaires Fraser Milner Casgrain (FMC), qui compte 550 avocats répartis dans six bureaux au Canada, plus une antenne new-yorkaise. Michel Brunet est le premier associé du bureau de Montréal à accéder à la présidence de FMC.

« Nous sommes particulièrement heureux parce que Montréal trouve une place importante dans l'organisation nationale, a confié Michel Brunet. Nous sommes les derniers arrivés dans le cabinet, et nous ne sommes pas le plus important en termes de nombre. »

Michel Brunet est entré chez Byers Casgrain en 1994. Il avait accédé au poste d'associé directeur en 1999 et, à ce titre, avait supervisé l'intégration du cabinet montréalais à la firme Fraser Milner, en 2000. Le bureau montréalais compte 95 avocats.

Nommé pour un mandat de deux ans renouvelable, le président du cabinet remplit essentiellement une fonction de représentation. « Je suis l'ambassadeur du cabinet auprès



Michel Brunet, président du cabinet Fraser Milner Casgrain.

des clients et des organisations qui touchent au droit, décrit Michel Brunet. Mon rôle consiste à mieux faire connaître notre cabinet et lui tailler une meilleure place sur l'échiquier canadien. » Il demeure cependant un avocat actif, insiste-t-il. Il consacra près de la moitié de

son temps à ses activités présidentielles. Il prévoit déployer des efforts particuliers vers le sud des États-Unis, au Texas notamment, où le savoir-faire de FMC dans le secteur énergétique pourra être mis à profit.

« Michel Brunet a siégé à notre conseil d'administration national, a joué un rôle important dans la mise sur pied de notre bureau de New York, et il connaît bien et apprécie l'entreprise avec toutes ses forces et sa diversité d'un bout à l'autre du pays — toutes choses qui font de lui un ambassadeur idéal pour FMC », a dit le chef de la direction de la firme, David Fuller.

Ce ne sont pas les premiers pas de Michel Brunet sur la voie diplomatique : en 2002, il a été nommé vice-consul honoraire pour la Principauté de Monaco à Montréal.

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

CGI rachète un important bloc d'actions



MICHEL GIRARD

TRANSACTIONS D'INITIÉS

Le Groupe CGI a racheté sur le marché boursier un bloc de 1 387 700 actions avec droit de vote subalterne de catégorie A. Le prix de rachat moyen est de 7,60 \$ l'action. C'est par l'entremise de 16 transactions d'achat, échelonnées au cours de la période allant du 2 au 25 août dernier, que le rachat de ce gros bloc d'action a été effectué. Le Groupe CGI fait partie intégrante de notre brochette de fleurons du secteur des technologies de l'information. Si la haute direction de CGI s'est lancée dans un tel programme de rachat c'est parce qu'elle trouve le prix de ses actions en circulation relativement sous-évaluée. Par ailleurs, ce programme de rachat d'actions s'inscrit dans le contexte où de solides rumeurs laissent présager que le Groupe CGI pourrait se transformer sous peu en une fiducie de revenu. Des analystes croient que cette hypothétique transformation en fiducie de revenu présente des avantages certains surtout lorsqu'un titre, comme CGI, a toutes les difficultés du monde à prendre son envol en Bourse. D'ailleurs, dans une récente entrevue accordée à *La Presse Affaires*, la vice-présidente principale et chef de la direction corporative de CGI, Paule Doré, s'est montrée plutôt ouverte devant une telle possibilité. Pourquoi ? Parce que CGI cherche

actuellement des moyens d'accroître la valeur des actions de la compagnie pour ses actionnaires. Il appert que la transformation de CGI en fiducie de revenu aurait pour effet de faire bondir le prix de l'action de façon appréciable. On parle d'un prix cible allant de 12 à 14 \$, ce qui représenterait une hausse potentielle pouvant varier de 45 à 70 % par rapport au cours actuel de CGI. L'action de CGI (GIB) se négocie présentement autour de 8,25 \$.

CAE (CAE : 8,08 \$) > Nathalie Bourque, de la haute direction de CAE, a acquis sur le marché un lot de 3000 actions additionnelles. Elle a payé ses nouvelles actions un prix moyen de 7,94 \$. Cet achat porte à 8000 le nombre d'action ordinaires qu'elle détient de CAE. Les transactions d'achat ont été réalisées le 22 août dernier.

GROUPE JEAN COUTU (PJC : 20,75 \$) > David Morocco, un dirigeant d'une des sociétés membres du Groupe Jean Coutu, a liquidé les 16 960 actions qu'il venait d'acquérir par l'entremise d'une levée d'options. Les options ont été exercées au prix de 13,00 \$ l'action. Les 16 960 actions ont été revendues au prix de 20,48 \$. M. Morocco a ainsi encaissé un profit brut de 126 860 \$. Il détient encore un bloc de 53 840 options.

Les actionnaires détenant une position privilégiée dans une entreprise inscrite en Bourse, comme les dirigeants, les administrateurs et les principaux actionnaires, doivent signaler leurs transactions d'achat et de vente à l'Autorité des marchés financiers. Cette dernière en fait état par la suite dans son bulletin hebdomadaire.

INSPIRATION GARANTIE!

Shawn De Lierre
Pro de squash du MAA

Inscrivez-vous et recevez

- 13 mois pour 12
- pas de frais d'initiation!

Exp.: 15 octobre 2005

2070, rue Peel, Montréal QC
514.845-2233.239
www.clubsportifmaa.com

CLUB SPORTIF MAA

3335036A

HEC MONTRÉAL

Formation des cadres et des dirigeants

Programme accéléré d'administration de l'entreprise pour gestionnaires en action

11 vendredis soir de 18h à 21h30 et 11 samedis de 8h30 à 16h du 23 septembre 2005 au 4 février 2006

À titre de gestionnaire ou de dirigeant, vous désirez prendre le recul nécessaire pour bien comprendre l'ensemble des fonctions de l'entreprise, sa stratégie, ses enjeux et ses grands défis. Ce programme permet l'enrichissement des connaissances et le renforcement d'habiletés et de pratiques à la fine pointe de la gestion. Sous la conduite d'animateurs chevronnés, une pédagogie active vous permettra de réfléchir en groupe. L'expérience diversifiée des participants est mise à contribution.

www.hec.ca/cadresetdirigeants/programmes/cae.htm
Aucune formation n'est exigée

SESSIONS EN ENTREPRISE Ce programme peut être adapté et offert pour un groupe de votre organisation. (514) 340-6001

Les fondements de la gestion et de l'économie
Management - Guy Archambault, professeur honoraire et coordonnateur du programme
Économie - Maurice N. Marchon, professeur titulaire

Les principales fonctions de l'entreprise
Performance financière - Johanne Turbide, professeure agrégée
Marketing - Robert Desormeaux, professeur agrégé

Technologies de l'information
Mikhaïl Bourezg, chargé de cours

Opérations et production
Marie-Hélène Jobin, professeure agrégée

Ressources humaines - Alain Gosselin, professeur titulaire

La direction des personnes
Habiletés de direction - Normand G. Laurence, chargé de cours

Stratégie et transformation de l'entreprise
Gestion stratégique - Martine Vézina, professeure agrégée

Transformer l'entreprise - Benoît Tremblay, professeur titulaire

Enjeux pour le gestionnaire
Mondialisation et valeurs - Jean-Pierre Le Goff, professeur titulaire et Michel Provost, professeur agrégé

<p>L'ACURA TSX</p> <p>328\$* PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS</p> <p>2,9%* TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT</p> <p>0\$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ</p> <p>« MEILLEURE BERLINE SPORT DE 2005 » - LE MAGAZINE CAR AND DRIVER</p> <p>« UN DES MEILLEURS ACHATS DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE PLUS DE 30 000 \$ » - LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005</p>	<p>L'ACURA TL</p> <p>398\$* PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS</p> <p>3,9%* TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT</p> <p>0\$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ</p> <p>« MEILLEUR ACHAT DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE LUXE... » - LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005</p>	<p>L'ACURA MDX</p> <p>448\$* PAR MOIS EN LOCATION SUR 39 MOIS</p> <p>2,9%* TAUX DE LOCATION</p> <p>0\$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ</p>
--	--	---

VENTES FINALES 2005. INVENTAIRE LIMITÉ. LUXE ET PERFORMANCE ILLIMITÉS.

L'ACURA TSX Moteur i-VTEC[™] de 200 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec changeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

L'ACURA TL Moteur VTEC[™] V6 de 270 chevaux • Garnitures intérieures en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de stabilité (VSA[®]) • Système de freins antiblocage (ABS) • Chaîne sonore DVD - Audio • Climatisation automatique

L'ACURA MDX Moteur V6 SACT de 265 chevaux • Toit ouvrant électrique • De l'espace pour 7 passagers • Garnitures intérieures en cuir • Ordinateur de routes • Climatisation automatique • Assistance de la stabilité du véhicule (VSA[®]) • 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4)

ACURA
acura.ca

<p>ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 acuraplus.com</p>	<p>GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 galeriesacura.com</p>	<p>LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 lucianiacura.com</p>	<p>ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard (450) 659-1616 acurabrossard.com</p>	<p>ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 acuralaval.com</p>	<p>ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 acuragabriel.com</p>
--	--	--	---	---	--

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TSX (modèle CL9585J) 2005 neuve. Un acompte de 6650 \$ vous donne un versement mensuel de 328 \$ et un total des paiements de 22 394 \$. Taux de location annuel de 2,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 400 \$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TSX (modèle CL9585J) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20000 \$ à 2,9 %. Paiements mensuels de 441,80 \$ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 206,40 \$. Total des paiements de 21 206,40 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 6544 \$ vous donne un versement mensuel de 398 \$ et un total des paiements de 27 648 \$. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 400 \$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20000 \$ à 3,9 %. Paiements mensuels de 450,99 \$ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 633,12 \$. Total des paiements de 21 633,12 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1865JN) 2005 neuve. Un acompte de 11 449 \$ vous donne un versement mensuel de 448 \$ et un total des paiements de 28 921 \$. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 400 \$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Du 3 septembre au 30 septembre 2005. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

LA PRESSE AFFAIRES

PRIX DE L'ACIER

Rebond modeste attendu mené par les États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Les prix de l'acier, qui ont chuté ces derniers mois, pourraient rebondir en septembre, mais seulement de façon modeste, et la hausse pourrait se concentrer aux États-Unis, a estimé hier la société d'études indépendante GFMS dans une étude.

Après un bond de quelque 80 % en 2004, les prix de l'acier se sont repliés en 2005, retombant sous la barre des 500 \$US la tonne et touchant 463 \$US en juillet, rappelle le GFMS. Depuis, les cours se sont un peu repris « grâce à une réponse incroyablement rapide de la part de certains gros producteurs », qui ont réduit leur production, note le GFMS. Mais, prévient-il, « la hausse des prix sera modeste et risque de ne pas être observée dans tous les pays ».

Le GFMS note en particulier « le succès de l'industrie sidérurgique américaine à placer la production sous contrôle », la ramenant à 1,8 million de tonnes par semaine en juillet, au lieu de 2 millions de tonnes.

Les stocks américains ont du coup chuté de 1,3 million de tonnes au total sur les mois de juin et juillet.

« Cette détermination à restreindre les niveaux de production et l'ajustement des stocks devraient permettre une hausse des prix en septembre », prédit le GFMS, notant que l'industrie américaine vise un prix de 529 \$US la tonne sur ce mois.

Mais « les producteurs hors des États-Unis pourraient ne pas réussir aussi bien à augmenter les prix », indique le GFMS.

« De notre point de vue, il n'y a tout simplement pas assez de demande pour justifier des prix plus élevés » en Europe, tandis qu'en Chine, les stocks et la production (+29 % en juillet sur un an, à 29,2 millions de tonnes) « restent obstinément élevés », explique le GFMS.

Après le boom de 2004, les prix de l'acier ont pâti en 2005 d'un ralentissement de la demande, découlant du développement par la Chine de sa propre production d'acier et des vastes stocks détenus par les sidérurgistes.

Bombardier ne soumissionnera pas à un projet à Taiwan

BLOOMBERG

Bombardier a décidé de ne pas présenter une soumission pour construire un lien ferroviaire entre Taïpei et l'aéroport international de Taïwan, a rapporté le *Financial Times*. Le projet occasionnerait des dépassements de coûts et

compromettrait la sécurité des passagers, en raison des conditions exigées par le gouvernement, selon le journal qui cite une lettre de Bombardier au gouvernement. La valeur du projet est d'environ 800 millions US. Il est retardé depuis 1997, quand deux entreprises internationales se sont désistées.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM) PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mardi 13 septembre 2005 - 17 h 30

Siège social de la STM, 800 de la Gauchetière Ouest, 8^e étage, salle 8200, Portail Nord-Est, Montréal.

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser une question doivent s'inscrire dans les 15 minutes précédant le début de l'assemblée.

Louise Pouliot
Secrétaire adjointe



3341882A

Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Laurent



APPEL D'OFFRES

Des soumissions, sous pli cacheté, sont reçues au Bureau du citoyen de l'arrondissement de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7, jusqu'au **jeudi 22 septembre 2005 à 11 h**, pour la fourniture de:

05-055 Souffleuse à neige autoportée à quatre roues motrices

→ **Un dépôt non remboursable payable comptant ou par chèque visé est exigé pour l'obtention des documents de soumission. Ce dépôt est fixé à 50 \$ pièce.**

Les formules, les conditions des soumissions et les devis peuvent être obtenus au Bureau du citoyen, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, à compter du mercredi 7 septembre 2005 à 9 h.

Les soumissions seront ouvertes **publiquement** à la salle du Conseil, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec), le **jeudi 22 septembre 2005 à 11 h**. Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Pour toute information supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec monsieur Jacques Galarneau, au (514) 855-6000 poste 4587, Ressources financières et matérielles.

Isabelle Bastien, LL.M., avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement
Le 6 septembre 2005

33418805

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, transport et environnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour :

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 9703

Descriptif : Construction d'une conduite d'aqueduc principale de 400 mm, rue Saint-Patrick entre la rue Hamilton et l'avenue de l'Église - Arrondissement Sud-Ouest - Contrat A-50-1.

Date d'ouverture : 28 septembre 2005
Dépôt de garantie : 100 000 \$ (Cautionnement ou chèque visé)

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 6 septembre 2005 au Service des infrastructures, transport et environnement - Direction du plan directeur et des technologies de l'eau, 700, rue St-Antoine Est - Bureau 1.112, Montréal (Québec) H2Y 1A6, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, contre un paiement de 87 \$ non remboursable.

Renseignements : M. Jacques Charpentier, ing. - Tél.: (450) 651-6710

Vente du cahier des charges :

Téléphone : (514) 872-5854
Télécopieur : (514) 872-3587

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 septembre 2005

La Greffière de la Ville
M^e Jacqueline Leduc

3341882A

FAITES LE BILAN

LA PRESSE AFFAIRES.com

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : **500-06-000160-024**

COUR SUPÉRIEURE (RECOURS COLLECTIF)
MARCEL BARIL

Requérant et « personne désignée »

-et-

UNION DES CONSOMMATEURS

Requérante
c.

BELL CANADA

Intimée

AVIS À CERTAINS CLIENTS DE SYMPATICO CONCERNANT L'APPROBATION DU RÈGLEMENT D'UN RECOURS COLLECTIF

1. À QUI CET AVIS EST-IL DESTINÉ ?

Cet avis ne concerne pas tous les clients de Sympatico. Il est destiné uniquement aux personnes faisant partie des groupes suivants :

• **Groupe A :** tous les abonnés au service Internet **Sympatico^{MC}** de Bell ayant participé au programme « **Brancher les familles sur Internet** » et à qui Bell Canada a facturé un montant supérieur au tarif mensuel stipulé à leur contrat de service en raison de conflits dans le transfert en ligne de renseignements entre les banques de données de Bell Canada sur l'éligibilité des personnes admissibles et celles de la Régie des rentes du Québec.

• **Groupe B :** tous les abonnés au service Internet **Sympatico** de Bell résidant au Québec ou en Ontario **qui ont changé le plan d'abonnement** de leur service **Sympatico** entre le **1^{er} novembre 2002 et le 30 juin 2003** et à qui Bell Canada a facturé un montant supérieur au tarif mensuel stipulé à leur contrat de service en raison d'un défaut de programmation au logiciel utilisé pour calculer le nombre de jours d'abonnement à chaque Plan spécifique.

Le **Groupe B** inclut les personnes morales de droit privé, sociétés ou associations qui, entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2004** comptaient sur leur direction ou leur contrôle au plus cinquante (50) personnes liées à elles par contrat de travail.

2. BUT DE L'AVIS

Cet avis a pour but d'informer les membres du Groupe « A » et « B » que le 15 août 2005, la Cour supérieure présidée par l'honorable Michel A. Caron, j.c.s., a approuvé le Règlement du recours collectif intenté contre Bell Canada pour le compte des membres des Groupes ci-dessus décrits.

3. EN QUOI CONSISTE LE RÈGLEMENT ?

En résumé, le Règlement prévoit le remboursement de tout montant surfacturé et, le cas échéant, le remboursement de tous frais incidents tels que frais de chèques sans provision, frais de crédit et intérêts que les membres du Groupe n'auraient pas encourus n'eût été de la surfacturation. Le Règlement prévoit également que Bell Canada mettra en place un système grâce auquel chaque abonné au service **Sympatico** recevra un courriel de rappel au moins sept (7) jours avant la date à laquelle Bell procédera au prélèvement des frais de service mensuels. Bell Canada assume tous les frais et les honoraires des Procureurs.

Le texte complet de la transaction en format pdf peut être consulté sur les sites Web suivants :

• **Sympatico :**
<http://www.service.sympatico.ca/settlement>
et <http://www.service.sympatico.ca/reglement>

• **Union des consommateurs :**
<http://consommateur.qc.ca/union/sympatico>

• **Avocats du Groupe :**
www.ullnet.com/sympatico

4. QUE FAIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ?

La procédure d'indemnisation est la suivante :

4.1 **Pour les membres du Groupe A (« Brancher les familles ») :** selon Bell Canada, les membres du Groupe A auraient déjà tous reçu le remboursement du montant surfacturé. Ceux qui estiment avoir droit à un remboursement pour un montant surfacturé ou pour des frais incidents doivent en faire la demande par écrit **au plus tard le 5 décembre 2005** en adressant leurs demandes à : Recours collectif Sympatico 160, rue Elgin, Case postale 70058 Place Bell, R.P.O. Ottawa (Ontario) K2P 2M3

Un formulaire de réclamation est disponible aux adresses suivantes :

• **English :**
<http://www.service.sympatico.ca/settlement>
• **Français :**
<http://consommateur.qc.ca/union/sympatico>

Les membres du Groupe peuvent utiliser un fac-similé comportant les renseignements requis au Formulaire de réclamation.

4.2 **Pour les membres du Groupe « B » (Changement de plan d'abonnement Sympatico entre le 1^{er} novembre 2002 et le 30 juin 2003) :**

Ceux qui, à la date de distribution, sont encore clients de **Sympatico** de Bell recevront automatiquement de Bell Canada et sans devoir en faire la demande, un crédit équivalant au montant surfacturé. Le crédit sera porté à l'état de compte du service Internet **Sympatico** émis au membre concerné dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'approbation du Règlement.

Ceux qui, à la date de distribution, ne sont plus clients de **Sympatico** de Bell mais qui sont clients de Bell Canada, recevront automatiquement, et sans devoir en faire la demande, une carte d'appels interurbains d'une valeur minimum de cinq dollars (5,00 \$) et si le montant à rembourser est de plus de cinq dollars (5,00 \$), ce membre recevra une carte d'appels interurbains prépayée d'une valeur arrondie à la prochaine tranche de cinq dollars (5,00 \$) lorsque le montant à rembourser est supérieur à 50 % de la prochaine tranche de cinq dollars (5,00 \$). Par exemple :

Montant à rembourser	Carte d'appels prépayée
0,01 \$ à 7,49 \$	5,00 \$
7,50 \$ à 14,49 \$	10,00 \$
14,50 \$ à 17,49 \$	15,00 \$
17,50 \$ à 22,49 \$	20,00 \$

Ceux qui, à la date de distribution, ne sont pas clients de **Sympatico** ni de Bell Canada ou ceux qui désirent obtenir le remboursement des frais incidents doivent faire une demande par écrit **au plus tard le 5 décembre 2005**. Ils seront remboursés par des cartes d'interurbains prépayées de la manière décrite ci-dessus.

5. DROIT À L'EXCLUSION

Les membres des Groupes « A » et « B » qui désirent s'exclure du Groupe et de la transaction doivent transmettre au cabinet Alepin Gauthier, par courrier recommandé ou certifié, une demande d'exclusion et ce, **au plus tard le 7 novembre 2005**.

La demande d'exclusion doit être faite par écrit et comporter les renseignements suivants : a) le nom et l'adresse du membre qui désire s'exclure et son numéro d'abonné au service Internet **Sympatico**; b) une affirmation à l'effet qu'il (elle) est membre du Groupe visé par la transaction; c) une déclaration à l'effet qu'il (elle) désire s'exclure du Groupe et de la transaction.

L'adresse du cabinet Alepin Gauthier est la suivante :

Alepin Gauthier, Avocats
3080, boul. Le Carrefour
Bureau 601
Laval (Québec) H7T 2R5

Un formulaire d'exclusion est disponible par voie électronique pour téléchargement sur les sites Web suivants :

a) **Sympatico** aux adresses suivantes :
English :
<http://www.service.sympatico.ca/settlement>
Français :
<http://www.service.sympatico.ca/reglement>

b) **Union des consommateurs,** à l'adresse suivante :
<http://consommateur.qc.ca/union/sympatico>

c) **Procureurs du Groupe** à l'adresse suivante :
www.ullnet.com/sympatico

Pour renseignements : toute demande de renseignements doit être formulée par écrit et transmise par courriel, par la poste ou par télécopieur à :

UNION DES CONSOMMATEURS
1000, rue Amherst, bureau 300
Montréal (Québec) H2L 3K5
Télécopieur : (514) 521-0736
Courriel : recours.sympatico@consommateur.qc.ca

Les Procureurs du Groupe :
UNTERBERG, LABELLE, LEBEAU, S.E.N.C.
1980, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700
Montréal (Québec) H3H 1E8
Télécopieur : (514) 937-6547
Courriel : contact@ullnet.com

Les Procureurs des Membres de l'Ontario :
HEIFETZ, CROZIER, LAW,
à l'attention de Timothy J. Law
10, King Street East, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5C 1C3
Télécopieur : (416) 368-3133
Courriel : tjlaw@hclaw.com

Les Procureurs de Bell Canada :
LEGAULT & ASSOCIÉS
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 4100, Montréal (Québec) H3B 5H8
Télécopieur : (514) 870-4807
Courriel : jean-rene.laroche@bell.ca

LA PUBLICATION DE CET AVIS A ÉTÉ APPROUVÉE PAR LE TRIBUNAL.

Agence métropolitaine de transport

APPEL D'OFFRES

No : AMTI05CO-0868-000

OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX VOIES FERRÉES DEVANT DESSERVIR LES DEUX QUAIS À LA NOUVELLE GARE DE SAINT-JÉRÔME

Pour consulter les devis techniques, voir le site Internet de l'AMT à l'adresse : <http://www.amt.qc.ca/aop>

Date et heure limites de réception des offres :
Le 20 septembre 2005 à 11h

Prix du document : 100 \$, non remboursable (chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Agence métropolitaine de transport)

Les documents d'appel d'offres sont en français et en anglais, et peuvent être obtenus ou consultés sur place à partir de 13h30 le 6 septembre 2005, du lundi au vendredi inclusivement de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant :

Agence métropolitaine de transport
500, Place d'Armes, 25 étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Pour renseignements :
Noureddine Hannachi,
Adjoint aux approvisionnements
(514) 287-2464 poste 4489

Une séance d'information se tiendra le mardi 13 septembre 2005 à 14 h à l'endroit suivant :

Agence métropolitaine de transport
500, Place d'Armes, 25 étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
Salle 25-2

Garantie de soumission : 10% du prix total offert. Chèque certifié ou cautionnement de soumission.

L'AMT n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francesca Torasso, Directrice
Approvisionnement et Informatique

3342333A

LES PETITES ANNONCES 87-VEAU

100 IMMOBILIER RENSEIGNEZ-VOUS sur nos escomptes aux particuliers
200 MARCHANDISES ET SERVICES Surveillez nos tarifs promotionnels: Animaux, ventes de garage et Marché aux puces
300 OFFRES D'EMPLOI Offre d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes
400 SERVICES PERSONNELS Souhaits, rencontres, activités.
500 VÉHICULES AUTOMOBILES Publication de votre annonce dans le cahier AUTO du lundi et sur www.capsse.ca
600 LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

700 et 800 AFFAIRES ET AVIS — Publiées dans le cahier La Presse Affaires, du lundi au samedi
900 DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS, ANNIVERSAIRES

HEURES DE TOMBÉE MARDI AU SAMEDI 17H, LA VEILLE DE LA PARUTION
DIMANCHE ET LUNDI 17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT
ANNONCES ENCADRÉES 48H, AVANT LA PARUTION
COMMENT NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE (514) 987-8363 SANS FRAIS 1 866 987-8363 PAR TÉLÉCOPIEUR (514) 848-6287
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi, de 8h à 17h
ADRESSE POSTALE Les Petites annonces, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, (Québec) H2Y 1K9
AU COMPTOIR lundi au vendredi, de 8h30 à 17h
petitesannonces@lapresse.ca

Immobilier Résidentiel - vente100-129 Commercial - vente160-173
Résidentiel - location131-156 Commercial - location180-192

101 ÎLE DE MONTRÉAL MÉTRO LANGELIER, Condo 4 1/2, cont. 2000, dernier étage (3e), plafond 9', 187 500\$
112 BORD DE L'EAU STE-ANNE DES LACS, Domaine Lac Canadière, Lac Canard, beau grand terrain 51 221 pi car., 175 pi bord de l'eau. Prix spécial 2.60 \$/pi car., 514-884-1295
122 TERRAINS RÉSIDENTIELS STE-JULIENNE, domaine McGill, terrain 31 000 pi., prêt à construire, en face du lac, accès plage privée. 13 500 \$. Luc 450-223-0901.
131 ÎLE DE MONTRÉAL AV. D'OUTREMONT, 1/2 chauffé meublé, 277-4606.
131 ÎLE DE MONTRÉAL ILE-DES-SOEURS La qualité que vous méritez à prix abordable
131 ÎLE DE MONTRÉAL PLATEAU, rue Sherbrooke, 1/2, 2/2, près parc Lafontaine, UQAM, hôp., 514-228-1856, 514-704-4920.

131 ÎLE DE MONTRÉAL PLATEAU, rue Sherbrooke, 1/2, 2/2, près parc Lafontaine, UQAM, hôp., 514-228-1856, 514-704-4920.
131 ÎLE DE MONTRÉAL PLATEAU, Saint-Joseph/Christophe-Colomb, 8/8, beaucoup de cachet, 2 s/bain avec douche, a/c central, bois, boiserie, vitraux et stat. Libre début oct. 514-295-4612.
131 ÎLE DE MONTRÉAL PLATEAU, St-André/Duluth, cottage 5/2 réno sur 2 étages, libre, 1300 \$, 514-484-5760.
131 ÎLE DE MONTRÉAL PLATEAU-UDERM, super 4/1, 3e 2 électros 7325 514-389-2090
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.
13512
LAPLACE
13512
LAPLACE
VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

CEDAR PLAZA 1745 Cedar 1 1/2 à 7 1/2 App. rénovés, vue magnifique, accès montagne et au lac des Castors. Portier 24h Piscine ext 1 mois gratuit
2 mois : 1%, 2%, 3% (514) 932-7090 (514) 924-4383
CENTRE-SUD, 5/1, réno, les entrées, stat, sept. 650\$ www.sympatico.ca/view
CENTRE-SUD, rue Percy près Sherbrooke, super beaux 2 1/2-3/4 chauffé, équipé, réno, pl. bois, balcon, métro, idéal étudiants, 514-806-8758
CENTRE-VILLE, condo neuf 3/4, 5 électros, pl. bois, terrasse, a/c, 5e étage, pas d'annuaire, poss. stat. 1250 \$. Libre, 450-646-6853
ESPLANADE/MT-ROYAL, 5/1, r.-de-ch., tout réno, 2 ch., pl. lattes, terrasse, les entrées, câble, 1300\$, 514-992-3990
FULLUM /Sherbrooke, 6/2 réno, pl. bois franc, 1er cour, 1100\$, libre, 514-799-1653
GASCON, 3455, Plateau, 3/2 rénové, repeints, balcons, entrées, pl. lattes, 450-641-4416
HOCHELAGA, rue La Fontaine, 2 ch., salon double, cour, libre, 870 \$, 514-704-4920.
ILE-DES-SOEURS /SUPERIE 3/4 ensolleillé/chauffé inclut 3e, vue Pingrart/arrêt bus
Éclairage/planchers refaits
Libre 1er octobre 2005
9225/mois + 1 mois gratuit.
Tél.: 514-877-2955
LACHINE, 3/4, 4/2, à partir de 525 \$, portes ouvertes 3 sept. midi à 14h, au 715, 31e Av. 514-953-6355
LACHINE, superbe duplex Victorian, r.-de-ch., 7/2, 1500\$ et 6/2-1300\$ chauffé. À 2 pas Canal, bus vers métro. Jean 514-497-1040
LACOMBE, Victoria, grand 6/2, 2 s/bain, s/lav., 1100 \$ non chauffé. 514-591-3363
LASALLE, 5/1, près bord de l'eau et tous services. Tout compris. Libre, 514-363-6254

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 3/4, 4/2 rénové, à partir de 500 \$, balcon, entrées, 514-583-6355
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, 4/2 (mètre de l'Église), moderne, style condo, services, non chauffé, 650\$, 514-696-9144
131 ÎLE DE MONTRÉAL VERDUN, bord fleuve, grand 4/2 réno, équipé, chauffé, eau chaude, asc., poss. garage, 795\$, 1 oct. 514-766-2546.

500 VÉHICULES AUTOMOBILES



Porsche Prestige

230, Michel-Jasmin, Dorval
Voie de service de la Côte-de-Liesse
(514) 356-7777
www.porscheprestige.com

13398714 3341863

Voitures d'occasion certifiées et voitures de démonstration

00 Boxster rouge/noir 28 000 km
01 Carrera Coupé argent/bleu 16 000 km
01 911 Carrera Cabriolet 3 disponibles
02 911 Turbo Coupé argent/noir 25 000 km
02 911 Carrera cabriolet Tip bleu/tan 27 000 km
02 Boxster argent/noir 21 000 km
03 911 Carrera Coupé rouge/noir 11 600 km
05 Cayenne Tip, 2 disponibles
05 Cayenne Turbo, gris/tan 18 000 km

TOYOTA Matrix 05, aut., 15 000km, a/c, mags, à voir!
Chambly Toyota 450-658-4334

TOYOTA Matrix 2005, aut., 42000 km, a/c, mags.
514-968-9888 crtr

VOLKS, Porsche, Audi, spécialiste. Achat/vente autos et pces Kraft Auto 514-944-9292
www.kraftauto.qc.ca

VOLKS Beetle 01 aut., cuir argent, mags, toit, 23 200km
UPTOWN VOLVO (514) 737-4321

VOLKS Beetle GLS 2000 grise, aut., a/c, 33 000km 13 900\$, 450-226-5975

VOLKS Cabrio. 2001, noire int. cuir noir, man. vitres toit et ptes. élect. sièges chauffants, chargeur 6 CD, a/c, gar. prol. 4 pneus d'hiver, syst. d'alarme, 20 000\$, 514-816-7853

VOLKS Cabrio 2000, 13 450\$ néo., 62 000 mi., véhicule accidenté, en bon état, cuir, a/c, Caroline, 514-984-0270

VOLKS Cabrio GLX 01, bleu marine/cuir beige, toit élect., a/c, 16 800\$, 514-576-6775

VOLKS GLS 2000 noire, cuir, aut., tiptronic, 106 000 km, tout équipée, excellente cond. 11 000 \$ 514-956-1317

VOLKS Golf 03, 59 000km, 1 proprio non-fumeur, Virginie 819-429-6567

VOLKS Jetta 00 GLS, aut., 21 cuir, toit, exc. état, inspectée SAAQ, 8950\$, 514-836-2224

VOLKS Jetta GLS 2001 aut., argent, cuir, mags, toit, roues 17 pouces, 15 900\$
UPTOWN VOLVO (514) 737-4321

VOLKS Jetta GLS fam. 03, 2L, 5 vit., argent, teintées, gar. prolongée, 79 000 km, 19 995\$, 450-227-2287

Volks Lauzon
Le plus grand inventaire de VOLKS D'OCCASION
Plus de 100 en inventaire

BLAINVILLE 450-430-1460
Automobiles E. Lauzon
www.lauzon.qc.ca

VOLKS Passat '03, 53 000 km, aut., gar., mags, 1 taxe, 20 750\$, 450-672-7708

VOLKS Passat 2002, tout équipée, cuir, toit, 6 cyl. Spécial 16 995 \$ Saturn Blainville 514-990-0635

VOLKSWAGEN CAMPBELL & CAMERON 4009 AVE BERDUN 514-737-4320

04 PT CRUISER 13900\$
02 PASSAT 1.8T aut. 16900\$
02 PASSAT 1.8T 5 vit 15900\$
02 JETTA TDI aut. 16900\$
02 JETTA 1.8T mags 15900\$
02 JETTA 1.8T aut. 15900\$
02 GOLF GLS aut. 15900\$
02 SUNFIRE 5 vit. 4900\$
01 PASSAT W. GLX 18900\$
01 PASSAT 1.8T aut. 15900\$
01 JETTA GLS aut. 13900\$
01 BEETLE GLS 13900\$
01 WINDSTAR 5900\$
00 JETTA GLS 11900\$
99 PASSAT W. 1.8T 12900\$
99 HONDA CR-V aut 12900\$
98 GOLF JAZZ 6900\$
97 LAREDO 4900\$

Inspectés/Garanties RICHARD 514-767-8790

VOLVO S70 1996, turbo aut. 148 000 km, tout équipée, 8500 \$, Ctr 514-944-3528

VOLVO, V70, 98, bleu, 155 000km, A1, aut, 7000\$
Courtier 514-944-3528

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE

05, S60-2.5T argent 11423km
05, V70ASR argent 18 210km
04, V70XC choix de 4
04, V70ASR réduit à 24 900 \$
04, V40 noir équipé 26 900 \$
04, S60T5 - 5 vit noir 37 900 \$
04, S60-2.5T, bleu 32 900 \$
04, V70XC choix de 3
02, V70-XC argent 35 000 km
02, S60-16, noir, 34 000 km
02, S60-AWD, noir, 27 900 \$
01, S60-2.4T, 24 900 \$

FINANCEMENT À PARTIR De 2.8% sur modèles Certifiées 2001 à 2005 et gar. jusqu'à 160 000km

UPTOWN VOLVO (514) 737-4321
www.uptownvolvo.com

★ ★ ★ ★ ★

VOLVO AUTOTECH

SPÉCIAL SEPT. GARANTIE 1 AN / 12 000KM GRATUIT

Sur nos 60 VOLVOS en inventaire.
9500 \$ et +

PIÈCES, SERVICE MARIEVILLE (450) 460-3411

NOUVEAU: DRUMMONDVILLE 1 866 551-2444
www.autotechvolvo.com

★ ★ ★ ★ ★

LA PRESSE AFFAIRES

ASSOCIATION DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC

La nouvelle présidente courtise les jeunes et Québec

LAURIER CLOUTIER

L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) vient de se donner un important programme annuel pour contrer le déclin de la clientèle et trouver les fonds nécessaires à des investissements de plus de 500 millions de dollars.

Brigitte Marchand, la première femme élue à la présidence du conseil de l'ASSQ, a tenu jeudi la première réunion des administrateurs du groupe de 83 stations pour dresser le plan d'action, qui vise à rajeunir les skieurs et les installations, et lancer la nouvelle saison.

L'industrie doit renouveler 156 de ses 341 télésièges, soit 22 % de son parc qui a atteint la limite de 30 ans d'âge. En vertu du nouveau règlement Z98 de la Régie du bâtiment, a précisé Brigitte Marchand, les stations doivent d'ici novembre 2009 faire la vérification de leurs remontées mécaniques et les rendre conformes aux nouvelles normes.

Charles Désourdy, président du conseil sortant de l'ASSQ, a déjà évalué que les stations devront ainsi investir plus de 545 millions, au prix moyen de 3,5 millions par télésiège.

Les dirigeants de l'ASSQ ont donc déjà entrepris une série de

discussions avec Québec dans le but d'obtenir un programme de soutien à long terme, a déclaré Brigitte Marchand. Les derniers investissements majeurs remontent au début des années 80.

« L'industrie du ski alpin arrive à la fin d'un cycle. Il faut soutenir ce moteur économique des régions qui permet de garder les Québécois actifs, en famille et en santé », a souligné la présidente.

Le ski connaît un problème de financement car les banques ne consentent à ce secteur que des prêts, limités à sept ou 10 ans, sur la moitié des investissements nécessaires pour les télésièges, a déjà déploré Charles Désourdy.

Les discussions avec Québec pour un partenariat portent aussi sur la tarification d'Hydro-Québec.

Quant aux prix des billets de ski, après une hausse de 2,5 % l'an dernier, leur majoration devrait être du même ordre cette saison, a indiqué la présidente.

Les stations ont réussi l'an dernier, en toute fin de saison (en mars), cependant, à augmenter leur affluence de 4,9 %, à 7,1 millions de jours/ski, et ainsi à connaître leur meilleure année depuis la saison 1990-1991. L'ASSQ veut toutefois faire grimper le total à 7,8 millions de jours/ski d'ici 2010, a déclaré M^{me} Marchand, malgré le retrait de skieurs plus âgés.

L'industrie va donc multiplier les initiations de jeunes au ski pour augmenter le nombre d'amateurs de 5000 durant la prochaine saison, et encore plus durant la suivante, a-t-elle dit.

Outre les Iniski et Inisurf à l'école, les expériences Maneige (comme à Laval et au Carnaval de Québec), l'ASSQ va miser sur des programmes d'essais en monta-



Brigitte Marchand, première femme élue à la présidence du conseil de l'Association des stations de ski du Québec.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR? RÉPONSES

- 1) Chevelure de l'homme incomplète.
- 2) Main droite de l'homme.
- 3) Talon de la chaussure gauche.
- 4) Haut du dossier du fauteuil plus large.
- 5) Moins de liquide dans le verre.
- 6) Câble du poste TV déplacé.
- 7) Tapisserie incomplète sur l'écran TV.
- 8) Un motif en moins au-dessus de la prise électrique.

EROSSEUR

gne, « un peu partout au Québec », pour attirer les enfants de cinq à huit ans.

Brigitte Marchand veut aussi courtiser de nouvelles clientèles, notamment au sein des communautés culturelles. L'ASSQ a déjà tenu un groupe de discussion avec un certain nombre « d'amateurs de l'hiver et on verra ce que les stations vont pouvoir faire ».

L'ASSQ va en outre augmenter les services aux membres, aux plus petites stations en particulier, dans la gestion des ressources humaines, la formation et les communications. « Déjà, le taux de participation des stations est surprenant », a dit Brigitte Marchand, par ailleurs directrice générale du Centre récréotouristique Montjoie.

555 AUTOS, CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION

BUICK Riviera conv., jamais d'hiver, peinture originale. Faut voir Pierre 514-973-0080

CHEVROLET Impala 72, 350-2, aut. 94 000mi., proprio 85 ans, 3350\$, 514-772-3594

MERCURY Monterey 1964 décapotable, 85 000 mi. A-1. Bijou. 25 000\$ 514-240-8924

PIÈCES ET ACCESSOIRES

GROS INVENTAIRE. Pneus et mags: neufs/usagés. Réparer, polir mags. 450-435-3561

600

Loisirs et véhicules récréatifs

655 MOTOCYCLETTES

SUZUKI Intruder 96, 1400cc 31 000 km., Noir. Equipé. 5995\$ Claude 819-536-4097

658 BATEAUX, SPORTS NAUTIQUES

CARVER Copit 97, 32 pi., +- 325h., gros frigo, 2 télé., A-1, état neuf 138 000\$, (514) 884-1295, 875-8080 Rolland

JEANNEAU 40 pi, équipé, propre. Prix réduit 99 000 \$. Avant 20 sept. 450-464-4790.

KELT 7.6 m, dériveur, 1982, moteur 2003, 5 voiles, 22 800 \$, 514-992-1701.

SEA RAY 2005 200 select, valeur de 57 000\$, demande 49 999\$. Remorque incluse, mercruiser, 5.0 L, 260 HP Bravo 3, 514-942-8560.

VOILIER Mirage 29, 1991, canadien, survey 2005, nombreuses améliorations, 64 500 \$, 450-672-1217.

La force d'inertie

MARTINE LACROIX LE BRIDGE

collaboration spéciale
martine.lacroix@lapresse.ca

Donneur : Sud

Vulnérabilité : Est/Ouest

NORD			
▲ V 3			
◆ AV 7 6			
♦ ADV 10 3			
♣ V 8			
OUEST		EST	
▲ 10 9	◆ D 5 3 2	▲ A D 8 7 6 2	♥ R 10 4
♦ 8 5	♣ R 10 7 4 2	♦ 4 2	♠ 5 3
SUD			
▲ R 5 4			
♥ 9 8			
♦ R 9 7 6			
♠ A D 9 6			

Les enchères:

OUEST	NORD	EST	SUD
—	—	—	1 ♦
Passé 1 ♥	2 ♠	Passé	
Passé 3 ♠	Contre	3 SA	
Passé	Passé	Passé	

Entame : Le 10 de pique.

ASTROLOGIE DU JOUR

♈ BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Le passage de la Lune en face de votre Signe, en Balance, viendra chatouiller vos émotions. Toutes vos relations interpersonnelles bénéficieront d'un climat favorable, quoique particulièrement émotionnel. Par ailleurs, votre charme semble irrésistible. Si vous n'avez rien de prévu pour ce soir, il est encore temps de planifier quelque chose. Prenez l'initiative!

♉ TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

L'appui de Mars en Taureau donne un second souffle à vos projets et à vos aspirations. Vous amorcez une période durant laquelle vous serez en mesure d'en accomplir davantage en moins de temps, et sans avoir l'impression de fournir des efforts supplémentaires. C'est également le temps de redéfinir vos priorités et de vous affirmer face à certaines personnes exigeantes.

♊ GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Chaque médaille a son envers. Aussi, cette Lune en Balance accentuera-t-elle la dualité des choses, faisant ressortir toute leur ambivalence. Rappelez-vous que chaque inconvenient est lié à un avantage et vice-versa. Assurez-vous d'évaluer correctement les éléments positifs d'une proposition et de ne pas vous concentrer uniquement sur le négatif.

♋ CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Avec la Lune en Balance, angulaire au Cancer, votre engouement face à un loisir peut prendre des proportions démesurées. Il serait dommage de négliger certaines responsabilités ou de perdre un objectif de vue pour des frivolités. Si vous sentez que vous n'avez pas le contrôle sur une telle situation, vous n'avez qu'à rechercher l'aide d'un proche. Il suffit d'en parler pour alléger un problème.

♌ LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

La configuration planétaire vous suggère de lâcher prise, notamment s'il s'agit de situations qui se situent en dehors de votre contrôle. Prenez un peu de recul et patientez; les choses se placeront sous peu. La solution à un problème technique ne devrait pas tarder mais vous devriez éviter de vous impatienter. Saturne est en Lion, et un appareil ne fonctionnera pas mieux si on tape dessus!

♍ VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Bénéficiant du soutien du Soleil et de Mercure en Vierge, vous êtes maintenant capable de convaincre les personnes qui vous entourent du bien-fondé de vos intentions en leur fournissant des explications logiques. Toutefois, il y a des gens que le changement effraie, alors parlez avec tact et diplomatie en choisissant vos termes adéquatement.

♎ BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous pouvez ressentir beaucoup d'agitation tandis que la Lune parcourt aujourd'hui encore votre Signe, mais cette fébrilité ne sera pas désagréable. En fait, voici un mardi rempli d'action qui promet de bien vous amuser si vous consentez à vous tenir en dehors des sentiers battus. Vous pouvez faire des découvertes intéressantes dans des endroits insoupçonnés.

♏ SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Il vous sera maintenant possible de tirer profit d'une situation qui se présentait à prime abord comme un ennui ou une imposition. Certaines personnes seront toutefois enclines à empiéter sur vos plates-bandes. N'hésitez pas à vous affirmer et à tenir tête à celles ou ceux qui veulent vous imposer leur façon de faire dans des domaines qui sont indéniablement les vôtres.

♐ SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Il n'est pas forcément nécessaire d'arriver premier ou d'avoir raison. Un acte d'humilité pourrait vous rapporter un maximum de satisfaction aujourd'hui. Vous découvrirez un nouveau sentiment de bien-être en vous libérant de certains comportements motivés par l'orgueil. Ce signe de progrès spirituel ne passera pas inaperçu et vous méritera la sympathie d'autrui.

♑ CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Avec la Lune encore en Balance, angulaire au Capricorne, vous pourriez ne pas trop savoir sur quel pied danser. Et après tout, doit-on obligatoirement le savoir? Fiez-vous à l'inspiration du moment; les meilleurs résultats découleront de l'action spontanée et des gestes non prémédités. Une tournure imprévue des événements pourrait même contribuer à vous dégager d'une responsabilité.

♒ VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La visite de la Lune dans un autre Signe d'Air, la Balance, tendra à arranger une situation à votre avantage. Il est probable qu'une personne soit déjà résignée à accepter ce que vous n'avez pas encore osé formuler ou qu'elle s'apprête elle-même à vous le suggérer. Les démarches faites par une autre personne pour servir sa propre cause peuvent aussi faire avancer la vôtre.

♓ POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Fiez-vous à votre intuition pour déterminer si les intentions des autres sont vraiment sérieuses. Une personne qui vous fait patienter a peut-être tout simplement peur de ne pas être à la hauteur de vos attentes et d'ainsi vous décevoir. Il ne s'agit pas forcément d'un manque d'intérêt. Alors adoptez un discours compréhensif qui mettra l'autre en confiance.

L'offre de Novartis estimée « inadéquate »

WASHINGTON – Les administrateurs indépendants de Chiron, numéro deux mondial des vaccins, ont estimé hier que l'offre du groupe pharmaceutique suisse Novartis pour acquérir la totalité de son partenaire américain était « inadéquate », selon un communiqué de Chiron.

« Après une analyse détaillée et une étude de l'offre de Novartis pour acquérir les actions de Chiron qu'il ne détient pas encore, pour 40 \$US pièce, les administrateurs indépendants de Chiron ont estimé que celle-ci était inadéquate », précise le communiqué.

Novartis avait offert le 1^{er} septembre 4,5 milliards US pour les 57,8 % du capital qu'il ne détient pas encore.

Problèmes de production

Chiron avait connu en octobre dernier des problèmes de production dans son usine de vaccins de Liverpool, en Grande-Bretagne, ce qui avait fortement déprimé son cours en Bourse.

Les administrateurs du groupe américain assurent que depuis 10 ans que Novartis est le principal actionnaire du groupe, ils n'ont cessé de discuter des options stratégiques avec Novartis, mais ils « n'ont pas sollicité une offre de rachat Chiron », ajoute le communiqué.

Plus de 50 produits au catalogue

Chiron, dont le siège se trouve à Emeryville, en Californie, est le deuxième fabricant mondial de vaccins, après le français Aventis.

Il compte plus de 50 produits dans son catalogue (vaccins, analyses de sang, maladies infectieuses et cancer) et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,7 milliard US en 2004. Fondée en 1981, la société emploie plus de 5300 personnes dans le monde.

Novartis a réalisé de son côté en 2004 un chiffre d'affaires de 28,2 milliards US. Le groupe emploie quelque 83 700 salariés.

SUITE

des petites annonces pour les rubriques PROPOSITIONS D'AFFAIRES et AVIS

dans le cahier AFFAIRES page 2



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

- BOURGEOIS, Magdeleine**
Ottawa
- CARTIER, Gisèle**
Montréal
- GAUTHIER, Père Roland C.S.V.**
Montréal
- GRAVEL, soeur Françoise**
Montréal
- LAROUCHE, Louise**
Montréal
- MOINEAU (Vendette), Denise**
Montréal
- NORMANDIN, Germaine**
St-Lambert
- POULIOT, Herman**
Boucherville

N'oubliez pas de commander votre signet. Laissez vos coordonnées au 514-285-6816 (Un signet par annonce)

cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS

BOURGEOIS, Magdeleine (née des Rivières)

À l'hôpital Montfort d'Ottawa, le 19 août 2005, est décédée Magdeleine Bourgeois. Elle était la fille de feu Léon Taschereau des Rivières et Joséphine Choquette de Québec. Elle laisse dans le deuil son époux l'honorable Bernard de L. Bourgeois, juge retraité de la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal et juge suppléant de la Cour fédérale du Canada. Elle laisse également sa fille Josette, épouse de Me Jean Ste-Marie, c.r. d'Ottawa et ses deux petits-fils Bernard et Marc Ste-Marie. Lui survivent également ses belles-soeurs madame Ignace J. Deslauriers de Montréal et madame Bernard Corriveau de Québec et son beau-frère le docteur Patrick Leahy également de Québec. Le service funèbre aura lieu à l'église St. Léon de Westmount à midi le 10 septembre 2005. La famille recevra parents et amis une heure avant le service. Une messe commémorative sera célébrée à Québec à 14 h le 17 septembre 2005 à la Chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 71 rue St-Ursule, suivie de l'enterrement au cimetière Belmont. La famille tient à remercier tout spécialement les médecins et le personnel médical de l'hôpital Montfort. Les donations peuvent être faites à la Fondation de l'hôpital Montfort (713 ch. Montréal, Ottawa, ON, K1K 0T2) ou à une oeuvre de charité de votre choix.



CARTIER, Gisèle
1934 - 2005

À Montréal, le 2 septembre 2005, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Gisèle Cartier. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Pauline, Thérèse (Marcello Bolognesi) et Madeleine (Réal Allard), ses frères Yves (Denise Massé) et Jules (Françoise Paré-Niquet). Elle laisse également dans le deuil son beau-frère et ami Michel Ouellet ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Compte tenu de l'importante contribution militante de Gisèle à la vie syndicale, nous tenons à saluer ses nombreux camarades et ami(e)s. La famille rendra hommage à Gisèle en octobre à un endroit et à un moment que nous ferons connaître dans un communiqué ultérieur.

1er ANNIVERSAIRE

ROGER GARNEAU

Déjà trois ans que tu nous as quitté. Nos meilleures pensées sont avec toi aujourd'hui et à tout jamais.
Kevin, Claude, Danielle et Lucette ainsi que tous ceux qui t'aiment.

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de



dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau du Québec



POULIOT, Herman
1928 - 2005

Le dimanche 4 septembre 2005, au centre hospitalier Pierre-Boucher, suite à une longue maladie, à l'âge de 77 ans, est décédé, entouré des siens, monsieur Herman Pouliot, cofondateur de Librairie Boulevard (Corporate Express.), époux de madame Liliane Pouliot. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, leurs conjointes, et ses petits-enfants Donald (Brigitte Nicol, leurs enfants Vincent et Roxanne), feu Sylvain (Chantal Lebeuf, leurs enfants Mylaine et Nathalie), Stéphane (Chantal Gagné, leurs enfants Philippe, Dominic, Gabriel et Laurie), David (Dorothy Chan, leurs enfants Mélanie et Charles), ses frères et soeurs Jean-Marc (Pauline), feu Guy (Thérèse), Claude (Marguerite), Hermance (Jean-Marc), feu Yolande (Ricky), feu Gilles (Jeane), Lise (Hugues), Danielle (Pierre), ses beaux-frères, ses belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champlain
(à l'est de Montarville
sortie 19 de la route 132)
Boucherville

Une liturgie de la parole aura lieu le jeudi 8 septembre à 10 h 30 en la chapelle du Complexe funéraire Pierre Tétrault.

Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi de 9 h à 10 h 15.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.



GAUTHIER, Père Roland C.S.V.
1915 - 2005

Le père Roland Gauthier, religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, est décédé le vendredi 2 septembre 2005 au Centre hospitalier de St Mary à l'âge de 89 ans.

Né à Montréal le 2 octobre 1915, de Hector Gauthier et de Alice Laberge décédés, il fit ses études collégiales au Collège de Saint-Laurent. Il entra dans la Congrégation de Sainte-Croix en 1936, fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre le 15 septembre 1940.

Il enseigna d'abord la philosophie au Collège de Saint-Laurent durant un an. À partir de 1942, il fut pendant 11 ans professeur de théologie au Scolasticat des Pères de Sainte-Croix à Sainte-Geneviève de Pierrefonds. Il obtint un doctorat en théologie à Rome avec une thèse sur la paternité de Saint-Joseph. Dès 1949, il mit sur pied le Centre de recherche et de documentation de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal dont il sera le directeur jusqu'en 1995. En 1953, il fonda les Cahiers de Joséphologie, revue qu'il dirigea pendant plus de 40 ans. De 1956 à 1962, il devint le recteur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et le supérieur de la communauté locale des religieux de Sainte-Croix. Il continua par après son ministère de prêtre à l'Oratoire Saint-Joseph jusqu'en 1998. Il participa au fil des années à plusieurs symposiums internationaux sur saint Joseph. Il a écrit de nombreuses études sur saint Joseph, qu'il publia sous forme de livres ou d'articles d'encyclopédies et de revues spécialisées. Théologien, chercheur, écrivain, conférencier, le père Gauthier a contribué le premier à faire de l'Oratoire le centre de référence internationalement reconnu sur saint Joseph. Il a reçu en l'an 2000 la décoration papale "Pro Pontifice et Ecclesia". Outre ses confrères en Sainte-Croix, il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces.

Le père Roland Gauthier sera exposé à la Maison Basile-Moreau, 4994 chemin de la Côte-des-Neiges, le mercredi 7 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, et le lendemain de 10 h à 13 h. Des prières communautaires y auront lieu le 7 septembre à 16 h 30 et à 19 h 30. L'eucharistie des funérailles sera concélébrée le jeudi 8 septembre 2005 à 14 h à la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Congrégation à Saint-Laurent.

Direction:

Signature Magnus Poirier

GRAVEL, soeur Françoise, s.g.m.
À Montréal, le 3 septembre 2005, à l'âge de 95 ans, est décédée soeur Françoise Gravel, native de St-Josaphat, comté de Chambly. Elle laisse dans le deuil, outre ses consœurs, ses soeurs Denise et Suzanne ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à la

Maison mère des Soeurs Sires
1190, rue Guy, Montréal

le 5 septembre à 13 h 30. Il y aura célébration de prières à 19 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit le 6 septembre à 10 h 30. L'inhumation suivra au cimetière des religieuses sur l'île Saint-Bernard, Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons en faveur de la Fondation Marguerite-d'Youville inc. seraient appréciés. Direction:

Centre funéraire Côte-des-Neiges



LAROUCHE, Louise
1951 - 2005

À Montréal, le 4 septembre 2005, à l'âge de 53 ans, est décédée Louise Larouche PHD et artiste, épouse de Luis et mère de Blanca Elena et Sofia Alejandra. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Monique, Céline et son frère Alain, ses nièces Anne-Marie, Marie-Hélène et Sarah-Patricia et son neveu Louis-Alain ainsi que Louise Thibodeau et de nombreux parents et amis(es). La famille recevra les condoléances au:

Centre funéraire Côte-des-Neiges inc.
Réseau Dignité

4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
Tél.: 514-342-8000

le mercredi 7 septembre 2005 de 9 h 30 à 11 h 30. Les funérailles auront lieu le même jour à 12 h 30 en la chapelle du Centre funéraire Côte-des-Neiges et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de sépulture. Au lieu de fleurs, des dons seraient appréciés à la Fondation canadienne du cancer du sein.



MOINEAU (Vendette), Denise
1924 - 2005

Née le 13 juin 1924 à Montréal, de Germaine Leblanc (1898-1987) et de Arthur Vendette (1899-1969), Denise vit les jours heureux de son enfance et de son adolescence à Pointe-Claire, ville qu'elle chérira tout au long de son existence. Le 12 juillet 1947, à l'église Sainte-Marguerite-Marie de Montréal, elle épouse Guy Moineau, dont elle a fait la connaissance à l'été 1944. En 1948, elle donne naissance à une fille qui aurait pu se prénommer Francine si elle avait vécu. Le chagrin de la perte de son premier enfant, qui sera toujours vivace, est adouci par les naissances, en 1950 et en 1957, de deux garçons, Guy et Jean-Pierre. En 1997, parents et amis soulignent les 50 ans de mariage de Denise et de Guy. Malade depuis plusieurs années, elle meurt paisiblement le samedi 3 septembre 2005, au CHSLD Bourget, à Pointe-aux-Trembles. Femme dévouée, courageuse, à l'honnêteté sans compromis, elle a fait passer l'intérêt de son mari et de ses enfants bien avant le sien. Ce qu'ils sont aujourd'hui, ils le lui doivent en grande partie.

Elle laisse dans le deuil son mari Guy et ses enfants: Guy (Nicole Gélinas) et Jean-Pierre (Estelle Rail); ses petits-enfants: Jean-François, Marie-Ève et Roxanne; ses frères et sa soeur: Yvon (Thérèse St-Martin), Raymonde, Robert (Josseline Jobin) et Roger (Jacqueline Levasseur); sa tante Annette Leblanc; ses belles-soeurs et beaux-frères: Jacqueline (Yves Valotaire) et Victor (Rosanne Strand), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Son mari et ses enfants désirent exprimer leur gratitude au personnel du CHSLD Bourget pour sa compassion, son dévouement et la qualité des soins prodigués.

La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal

Les funérailles seront célébrées le jeudi 8 septembre à 17 heures en la chapelle du complexe. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 heures et de 19 h à 22 heures, jeudi dès 14 heures.

Signature Magnus Poirier



NORMANDIN, Germaine
1900 - 2005

À St-Lambert et ayant résidé plus de 48 ans à La Prairie, est décédée à l'âge de 105 ans et 8 mois, Germaine Normandin, infirmière retraitée. Elle laisse dans la très grande peine sa soeur Rolande, ses neveux et nièces, ses amis et les résidents des Jardins Intérieurs de St-Lambert, qui perdent leur pianiste du dimanche soir. Exposée à:

La Maison Darche
Réseau Dignité

425, chemin St-Jean, La Prairie

Les funérailles auront lieu ce jeudi à 14 h en l'église de la Nativité et de là au cimetière de La Prairie. La famille accueillera parents et amis ce mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi à compter de 13 h.

Besoin d'information ?
Besoin de support ?

Allergique ?
Pas de panique !



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Tél./Télé. : (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

Dans le numérique, les géants visent le haut de gamme

AIKO WAKAO
BLOOMBERG

Estimant que la demande des consommateurs pour des équipements photographiques professionnels est susceptible de compenser le ralentissement des ventes des modèles bon marché, Canon et Nikon entendent augmenter leur production respective d'appareils reflex monoculaire numérique.

Canon croit que les modèles reflex (ou SLR) compteront pour plus du tiers des ventes sur le marché des appareils numériques, comparativement à 21 % il y a deux ans. Les deux entreprises japonaises contrôlent à elles seules 80 % du marché mondial du SLR.

L'appareil reflex se distingue des modèles compacts en ce qu'il combine visée et prise de vue à travers le même objectif et qu'il permet l'utilisation de différents objectifs.

« La marge bénéficiaire des appareils numériques haut de gamme est supérieure à celle des modèles compacts, le nombre restreint de concurrents dans ce marché assurant la stabilité des prix », explique Tomonori Iwashita, président-directeur général adjoint du groupe Équipements de transmission d'image chez Canon.

La marge du bénéfice d'exploitation sur les ventes des modèles SLR est environ trois fois supérieure à celle des appareils compacts, selon certains analystes. Et la croissance des bénéfices a ralenti dans le marché saturé des appareils numériques compacts que Canon et Nikon partagent avec Sony et Olympus. Quatre des cinq plus importants fabricants d'appareils photo numériques au monde sont des sociétés japonaises.

Les appareils et les objectifs représentaient 55 % des ventes de Nikon l'an dernier, alors que sa division des semi-conducteurs comptait pour 33 % de son chiffre d'affaires.

La domination qu'exerce les deux sociétés sur le marché du SLR, un secteur modeste mais en pleine croissance, pourrait les aider à améliorer leur marge bénéficiaire, dit Taiji Yoshida, gestionnaire de fonds chez Yasuda Asset Management, à Tokyo.

« Le marché du SLR numérique est la dernière carte dans leur jeu et ils doivent la jouer avant que le marché n'arrive à maturité, croit M. Yoshida. Les gens veulent pouvoir prendre facilement des photos de qualité et c'est ce qu'offrent les modèles de base. »

Désireuses de répondre à la demande des photographes amateurs qui veulent des images plus nettes, des piles qui durent plus longtemps et une vitesse d'obturation supérieure, Canon et Nikon ont toutes deux augmenté le volume des livraisons d'appareils SLR, dont le prix de détail avoisinait les 1200 \$CAN à la mi-juillet.

Canon prévoit porter cette année à 1,8 million d'unités la production des modèles SLR. Cette hausse de 38 % excède largement l'augmentation des livraisons pour l'ensemble de ses modèles numériques, évaluée à 20 %. Chez Nikon, les livraisons de SLR devraient s'élever à 1,6 million d'unités, soit 50 % de plus que l'an dernier. En comparaison, l'accroissement de la production ne

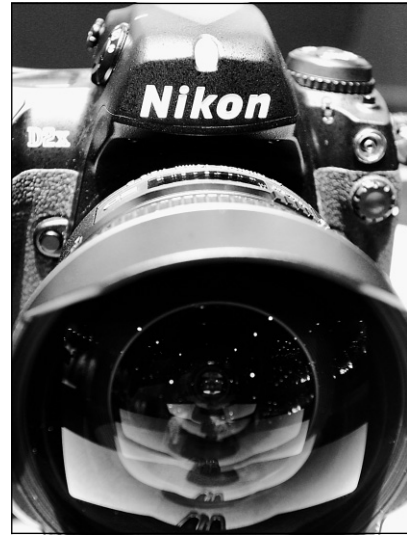


PHOTO YOHEY Y. SENO. BLOOMBERG NEWS ©

Un appareil Nikon D2X numérique SLR.

sera que de 15 % pour l'ensemble des appareils numériques.

« Le marché du SLR est l'enjeu d'une bataille à deux, observe Hisashi Moriyama, analyste chez JP Morgan & Chase, à Tokyo. Les marges bénéficiaires ne chuteront pas à moins qu'une compagnie ne décide sacrifier le rendement en cassant les prix. »

Ces appareils haut de gamme ne représentent cependant qu'une fraction des livraisons des deux entreprises. Canon produira cette année 16,8 millions d'appareils numériques compacts, dont le PowerShot. Nikon, fabricant de la gamme Coolpix, prévoit livrer 7,6 millions d'unités.

Canon, dont la moitié du chiffre d'affaires repose sur les ventes de photocopieurs et d'imprimantes, prévoit une baisse de 4,7 % de son bénéfice cette année. Les appareils photo ne représentent que 16 % de l'ensemble des ventes de la compagnie.

Nikon estime que sa division des appareils photo excédera ses objectifs de bénéfices de 20 milliards de yens (222 millions CAN) — ce qui représente 60 % du profit d'exploitation de l'entreprise. L'exercice financier en cours se termine en mars 2006. Canon a lancé il y a deux ans son modèle de base, le EOS 300D. Cet appareil de 6 mégapixels, commercialisé en Amérique du Nord sous la marque EOS Digital Rebel, se détaillait à environ 1200 \$CAN à la mi-juillet, soit à peu près l'équivalent du Nikon D70, également un modèle de 6 mégapixels. Les deux compagnies ont lancé d'autres modèles plus chers tels que le Canon EOS-1D et le Nikon D2X.

« Le marché est appelé à croître pendant encore deux ou trois ans, dit le président-directeur général du groupe Photographie numérique chez Nikon, Makoto Kimura. Les livraisons de SLR devraient être légèrement supérieures à 4 millions d'unités cette année, et je crois que le marché peut en prendre encore 6 ou 8 millions. »

En revanche, la croissance des livraisons d'appareils numériques compacts glissera en 2005.

« Le marché du SLR est plus fermé que celui des appareils compacts parce qu'il s'appuie sur une technologie plus avancée, dit Tomonori Iwashita, de la compagnie Canon. C'est un marché appelé à prendre de l'essor. »

MOT MYSTÈRE

GASTRONOMIE - Un mot de 7 lettres

L E K C I N G H A L A I S E H
 E T O G I L A D D I T I F O U
 B U I S S O N V E R D I E R C
 C H I F F O N N A D E R M E H
 G A R E U U O I I R Y G R P E
 R B V R E N T N P C I I A A N
 E E S C A B E C H E O N L D N
 D I T F E R I M O V A I O A E
 N I A T E D U E I H S U S N R
 O R O M E N R B R E E E E E K
 S E U S S I D A A E C R B P A
 X E T T O S M U T N F R B M E
 R U E L B A R E I M A D E E T
 B R O U F R I T I B E D O M S
 R I C R U D O Y E N N E F L E

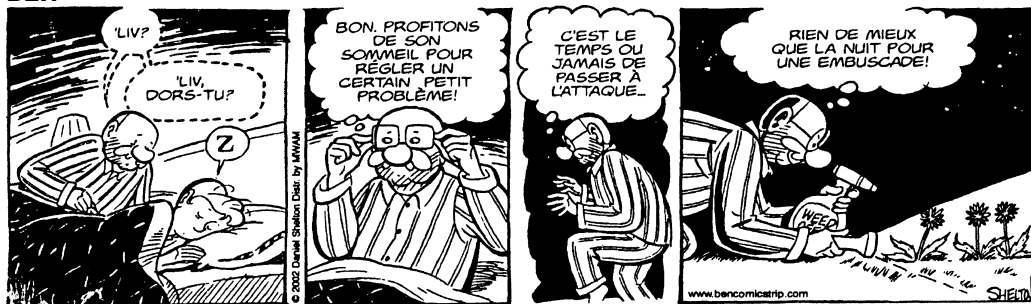
- | | | | |
|-------------|-----------|---------|---------|
| ADDITIF | DAMIER | FRIT | OURSIN |
| ALIGOTE | DEBIT | HERBES | PEAU |
| ALOSE | DINER | HUCHE | REMUER |
| ANONE | DOYENNE | ISARD | RENNE |
| AOUTE | DURCIR | ISSUES | ROUX |
| APERO | EBARBER | LARME | RUBAN |
| BAHUT | ECREME | LOIRE | SONDER |
| BIERE | EMIETTER | MODE | STEAK |
| BLEU | EMPENADA | MUNSTER | SUSHI |
| BROU | ESCABECHE | NAVARIN | TRAIT |
| BUISSON | ETAIN | NEFLE | VERDIER |
| CEDRAT | FENDU | NICKEL | VOMIR |
| CHIFFONNADE | FEVE | NICOISE | |
| CINGHAISE | FRENE | NIGRI | |

Solution du dernier problème : **ARMADA**

06/09/2005

12136

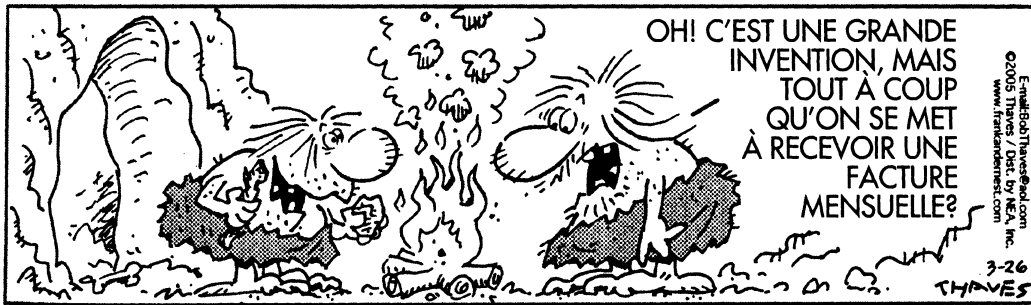
BEN



LA DÉVEINE



FRANK ET ERNEST



PEANUTS



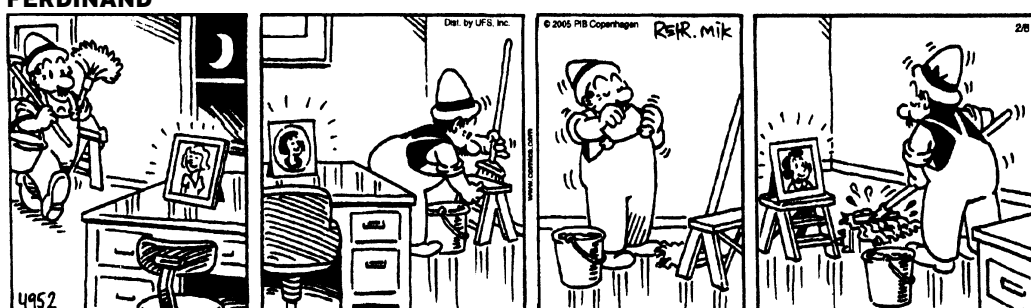
PHILOMÈNE



GARFIELD



FERDINAND



LA PHRASE SECRÈTE

Thème: Citation du Talmud PH1446
 Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire

E	I	T	O	I	I	V	E	M	M	E	E	C	L
E	P	E	L	A	T	F	E	R	P	E	N	E	S
S													

06-09-2005
 Solution du dernier numéro : La politesse coûte peu et achète tout.

MOTS CROISÉS
 www.hannequart.com

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

6 septembre 2005 Q7620

HORIZONTALEMENT

1. Accoutrement encombrant.
2. Chasseur géant tué par Artémis - Suite d'actions héroïques.
3. Masse de pierre - Coiffure militaire - Conifères à baies rouges.
4. Phrase publicitaire - Fragment d'un objet brisé.
5. Avion à réaction - Dose de radiations - Fait tort à quelqu'un.
6. Impératrice de Russie.
7. Versant à l'ombre - Patron de l'Angleterre (Saint-).
8. Exécéré - Dans ce pays.
9. Permet le réglage de la température et du débit de l'eau - Bruit sec.
10. Membre d'un groupe mennonite américain - Course de voiliers.
11. Prénom masculin - Bourricot.
12. Ouïes - Surveillent.

VERTICALEMENT

1. Faute, dans certains sports - Gaspard ou Balthazar.
2. Espèce de pin qui croît dans les Alpes - Soumis à des vexations.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P	A	R	A	P	L	E	G	I	Q	U	E
O	L	I	V	I	E	R	S				
L	E	S	P	R	E	S	S	A	N	T	
I	X	L	E	O	M	U	S	E	R		
C	I	T	E	T	V	A	A	A			
H	E	R	T	Z	O	L	E	R	O	N	
I	A	O	B	L	A	T	P				
N	I	V	O	S	E	H	A	M	A	S	
E	D	E	N	T	E	S	L	A	C	E	
L	I	S	T	E	O	B	E	L	I	X	
L	O	T	R	O	U	L	E	T	T	E	
E	T	I	R	E	L	E	S	E	S		

Q7619

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

WILFRID DEROME expert en homicides

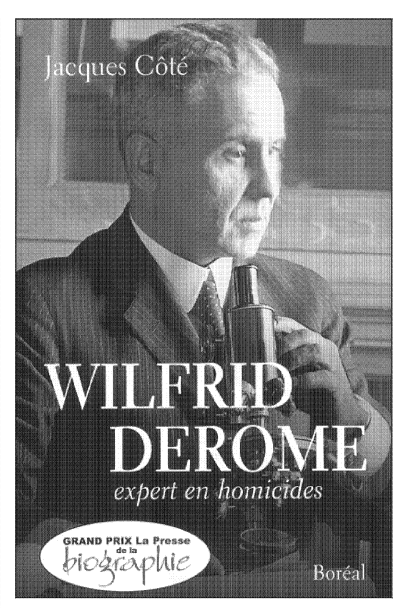
Grand prix LA PRESSE de la biographie

- 182 -

Décidément, les Ontariens ne le lâchent plus. Quelques jours plus tard, Derome reçoit une autre lettre des officiers judiciaires ontariens. On le réclame pour qu'il donne des cours de balistique. Crawford veut cette fois lui présenter un autre de ses autopsistes qui, par un curieux hasard, sera de passage à Montréal la semaine même. La lettre comporte une autre demande: «Je vous serais très reconnaissant si vous trouviez le temps de lui expliquer votre procédé, en vue de la mise sur pied éventuelle de l'appareillage requis.» Mais il a pourtant tout expliqué à Frankish lors de sa visite.

Sans perdre un instant, il envoie le jour même les renseignements supplémentaires: la liste des appareils scientifiques essentiels, avec leur prix et leur adresse de fabrication. La pièce la plus onéreuse est un microscope Spencer, d'une valeur de 450 dollars.

Le 6 février, en triant son courrier, le docteur trouve une autre lettre provenant des autorités ontariennes. Que lui demande-t-on cette fois? Il appréhende la suite. C'est Frankish qui ne le lâche plus. Le médecin légiste ontarien remercie Derome pour le transfert de connaissances: «J'ai reçu votre lettre où sont énumérés les instruments requis pour l'examen des projectiles et je vous prie d'accepter tous mes remerciements.» Pour finir, Frankish lui demande si le laboratoire de Montréal peut lui remettre «les deux très intéressantes photographies des projectiles reliés à l'affaire Maynard. J'aimerais, écrit-il, que le procureur général les voie, afin qu'il puisse juger de l'opportunité d'adopter votre système ici, en Ontario.» Derome en prend bonne note et expédie aussitôt l'enveloppe avec les photographies.



Quelques jours plus tard, une autre lettre de Toronto parvient à son bureau. Derome craint la suite, alors qu'il s'étire pour prendre son coupe-papier. Frankish annonce que les photographies ont ébloui ses collègues: «Elles» vont vivement impressionner nos nombreux amis du milieu médical ici qui ont eu la chance de les examiner, tout comme le résumé de l'affaire qui les accompagnait.» Mais encore une fois, le Torontois demande de l'aide. Il a des problèmes avec l'appareillage et il veut des explications supplémentaires. Derome prend sa plume et répond à chacune des questions de l'expert ontarien, comme il le fera encore trois jours plus tard. À défaut d'être payé, il pourra se targuer d'être à l'origine du premier laboratoire de police scientifique en Ontario.

La modernité et son corollaire, la vitesse, tuent. L'arrivée des véhicules motorisés génère, à la Belle

Époque, un phénomène sociologique qui ira en s'intensifiant: les accidents de la route. Depuis 1914, Le Devoir utilise fréquemment le titre «Massacre quotidien» dans sa chronique des faits divers pour témoigner du fléau. Les voitures sont de plus en plus grosses, rapides et meurtrières.

Derome est à même de constater chaque jour le potentiel sans limite de ce projectile sur quatre roues. Le 9 octobre 1929, un jeune anglophone de seize ans, William McAtthey, roule en vélo avec deux amis sur la route de Dorval. Un coupé Chrysler bleu aux ailes noires passe à grande vitesse et happe le garçon sous les yeux horrifiés de ses amis. Au lieu de s'arrêter et de porter assistance au blessé, le chauffard accélère. Le jour même, Derome constate sur le corps du jeune homme «une fracture du crâne, de multiples écorchures sur la face et la région thoracique». Afin de retracer l'auteur du délit de fuite, Derome demande à la police de chercher des traces de peinture rouge sur les véhicules qu'ils examinent.

À SUIVRE



© 2003 Les Éditions du Boreál